

DÉCEMBRE 2022

RAPPORT DE RECHERCHE

N° 51

Les jeunes en Service Citoyen :
une comparaison « avant - après »

RÉSUMÉ

Ce rapport établit les résultats de comparaisons « avant-après » sur des indicateurs visant à apprécier l'atteinte des quatre objectifs opérationnels de la Plateforme pour le Service citoyen (PSC) : favoriser le développement personnel des jeunes, encourager l'exercice d'une citoyenneté engagée, renforcer la solidarité et augmenter la cohésion sociale, avec les conclusions suivantes.

Le Service citoyen (SC) participe au développement personnel des jeunes : des progressions significatives sont observées sur (1) la confiance en soi des jeunes, (2) leur impression de pouvoir influencer les choses, (3) leur capacité à prendre des initiatives, à réaliser des actions concrètes et (4) leur capacité à exprimer leur point de vue.

Du point de vue de la citoyenneté engagée, de la solidarité et de la cohésion sociale, on ne note pas de changement significatif entre le début et la fin du SC. Le niveau des jeunes en la matière étant déjà élevé avant de débiter leur SC (par exemple sur l'envie de faire du bénévolat, sur l'envie d'aider), les marges de progression étaient réduites. L'analyse de contribution, qui s'ajoute à la comparaison

« avant-après » du présent rapport, atténue ce constat en mettant en évidence une influence positive du SC sur les jeunes pour plusieurs dimensions de la citoyenneté engagée, de la solidarité et de la cohésion sociale.

En dehors des changements liés aux objectifs opérationnels de la PSC, d'autres changements se manifestent chez les jeunes en SC : d'une part, le projet professionnel se clarifie pour une part significative de jeunes au terme du SC et, d'autre part, les jeunes se sentent davantage prêts à chercher un emploi et sont également plus confiants sur leur chance de trouver un emploi.

Les résultats du présent rapport sont issus d'une comparaison « avant-après » menée auprès de jeunes ayant participé au SC. Cette analyse quantitative présente des limites, raison pour laquelle nous avons décidé de la compléter avec une analyse de contribution qui sortira au printemps de 2023 et qui permettra d'affiner les résultats. Les résultats de ce rapport intermédiaire ne peuvent par conséquent ni être considérés comme définitifs ni être mobilisés comme base de jugement sur l'efficacité du SC.

Mathieu MOSTY (IWEPS)

COLOPHON

Auteur : **Mathieu Mosty** (IW/EPS)

Édition : **Evelyne Istace** (IW/EPS)

Editeur responsable : **Sébastien Brunet** (IW/EPS)

Dépôt légal : D/2022/10158/20

Création graphique : **Deligraph**
<http://deligraph.com>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales,
moyennant mention de la source.

IW/EPS

Institut wallon de l'évaluation, de la
prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

<http://www.iweps.be>

info@iweps.be

Remerciements

Ces comparaisons « avant-après » n'auraient pu être menées sans l'indispensable participation de travailleurs et de responsables de la PSC, qui ont collaboré à plusieurs niveaux à la réalisation de ce volet de l'évaluation, en particulier lors des étapes de conception des questionnaires et de collecte de données. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Grâce à leur précieuse implication sur les aspects statistiques de cette évaluation, Baptiste Feraud, Dominique Fasbender et Thierry Bornand ont pleinement contribué à l'aboutissement de ce travail. Je les remercie pour cela. Je remercie également Sile O'Dorchai (directrice scientifique) et Sébastien Brunet (Administrateur général) pour leurs paroles et leurs actes soutenant ainsi que pour leur relecture attentive des versions intermédiaires de ce rapport. Enfin, ma gratitude va également à Evelyne Istace et Aurélie Hendrickx pour leurs efforts afin de rendre ce rapport agréable à la lecture.

Table des matières

1	Introduction.....	5
2	Approche et méthode.....	6
2.1.	Comparaison « avant-après ».....	6
2.2.	Modalités de la collecte des données.....	7
2.3.	Chiffres de la collecte des données.....	9
3	Résultats.....	13
3.1.	Comment s'est déroulé le parcours des jeunes en SC ?.....	13
3.2.	Quel est le profil des jeunes volontaires et dans quelle mesure la mixité est-elle rencontrée au sein des promotions du SC ?.....	23
3.3.	Dans quelle mesure le SC participe-t-il au développement personnel des jeunes ?.....	32
3.4.	Dans quelle mesure le SC développe-t-il chez les jeunes des attitudes et des intentions de citoyenneté engagée et de solidarité ?.....	36
3.5.	Dans quelle mesure le SC développe-t-il chez les jeunes davantage de comportements en faveur d'une participation accrue à la vie en société (cohésion sociale) ?.....	40
3.6.	Changements hors objectifs opérationnels.....	41
4	Conclusion.....	44
5	Annexes.....	47
5.1.	Théorie du comportement planifié.....	47
5.2.	Objectifs opérationnels du Service Citoyen.....	48

1 Introduction

L'évaluation porte sur le Service Citoyen (SC) tel qu'il est mis en œuvre en Wallonie par la Plateforme pour le Service Citoyen (Plateforme) grâce à une subvention annuelle du Gouvernement wallon. Les conditions d'octroi, ainsi que les modalités d'utilisation et de contrôle de cette subvention ont été fixées dans une convention-cadre signée par les deux parties. Cette convention stipule qu'une évaluation approfondie du SC, réalisée par l'IWEPS, clôturera la période de la convention et que son renouvellement « est subordonné à l'avis favorable du Comité d'accompagnement visé à l'article 4, à l'inscription des crédits suffisants au budget de la Région wallonne et à l'accord du Gouvernement »¹.

Cette évaluation est un élément parmi d'autres qui aidera à la prise de décision quant au renouvellement de cette convention. La finalité principale de l'évaluation est donc instrumentale : le cabinet du Ministre-Président wallon souhaite disposer d'informations utiles pour décider de la trajectoire (principalement budgétaire) à imprimer à ce dispositif une fois la convention arrivée à son terme.

L'IWEPS a inscrit cette évaluation dans une démarche participative et transparente. Il a créé un groupe de travail associant la Plateforme, le SPW IAS², l'IWEPS et un expert académique de l'ULiège. Ce groupe s'est réuni plusieurs fois pour baliser le projet d'évaluation et participer à plusieurs étapes de son exécution. L'IWEPS a présenté son projet d'évaluation et a régulièrement communiqué l'état d'avancement de l'évaluation au Comité d'accompagnement.

L'évaluation porte sur les objectifs opérationnels de la Plateforme et s'intéresse à l'impact du SC sur les jeunes qui y participent. Elle ne questionne pas l'impact du SC sur les structures du non-marchand (et leurs bénéficiaires) qui accueillent ces jeunes, ni l'impact sociétal qui pourrait être atteint par le SC si une « masse critique » de jeunes y participaient.

Ce rapport établit les résultats issus de la comparaison « avant-après » mise en œuvre lors de cette évaluation. L'objectif de cette approche est d'identifier et d'apprécier les changements chez un jeune qui a participé à un SC. Elle consiste, d'une part, en la passation de questionnaires auprès de jeunes volontaires avant (pendant la phase d'inscription du jeune) et juste après leur SC et, d'autre part, en l'analyse à la fois des données des questionnaires et également d'autres données utiles à l'évaluation et stockées à la Plateforme.

Enfin, précisons que complémentirement à cette évaluation basée sur une comparaison « avant-après », une analyse de contribution sera finalisée dans les prochains mois. Cette analyse de contribution ne fait pas partie de l'approche évaluative retenue dans l'optique du renouvellement de la convention. Elle a pour objectif principal d'expliquer et de comprendre la contribution du SC aux changements observés chez ses jeunes participants.

Après cette introduction, la section suivante évoque l'approche et la méthode de collecte et d'analyse des données qui ont été retenues dans le cadre de ce rapport final. S'ensuit la présentation des résultats des analyses, classés par question évaluative. Une conclusion clôture ce rapport.

¹ Convention-Cadre 2020.

² Service Public de Wallonie – Intérieur et Action Sociale.

2. Approche et méthode

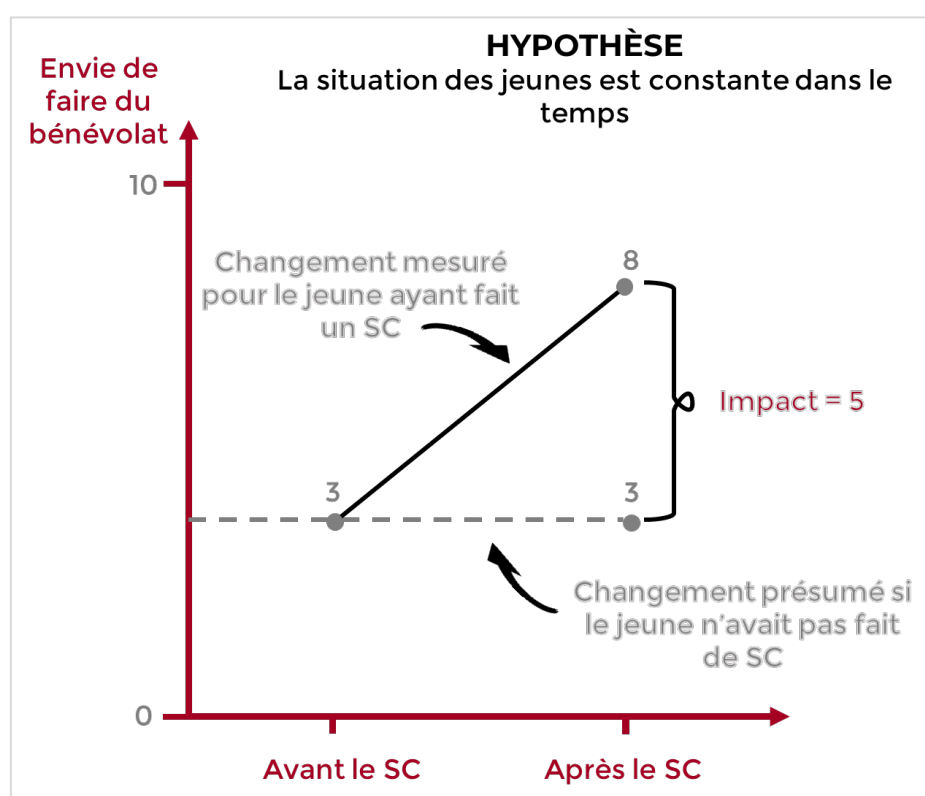
C'est une comparaison « avant-après »³ qui a été mise en œuvre comme approche évaluative. Cette section s'attelle d'abord à caractériser cette approche à grands traits ; ensuite, les modalités et les chiffres de la collecte de données sont brièvement exposés.

2.1. COMPARAISON « AVANT-APRÈS »

La comparaison « avant-après » rend possible l'observation de changements pour un jeune qui a participé à un SC. C'est le jeune lui-même qui, sur plusieurs dimensions (par exemple son intention de vote, son envie de faire du bénévolat, sa confiance en lui) évalue sa situation à deux moments : avant et après sa participation au SC. À cette comparaison « avant-après » s'ajoute - dans une moindre mesure - de la reconstitution subjective : après son SC (à un seul moment donc), le jeune évalue ce qui, selon lui, serait advenu s'il ne l'avait pas fait. Il s'agit donc d'une approche déclarative basée sur les perceptions des jeunes.

Pour considérer que le résultat de la comparaison « avant-après » est un effet net du SC, il faut faire l'hypothèse que la situation des jeunes avant le début de leur SC est une bonne mesure de ce qui serait arrivé s'ils n'avaient pas participé à un SC⁴. La figure ci-dessous illustre cette hypothèse. Elle prend comme indicateur de résultat du SC l'envie de faire du bénévolat chez les jeunes (mesurée sur une échelle allant de 0 « pas du tout envie » à 10 « totalement envie »).

Figure 1 : Comparaison avant-après



³ Chabé-Ferret *et al.* (2017), Évaluation des politiques publiques : expérimentation randomisée et méthodes quasi-expérimentales, in « Économie & prévision », 2017/2, n°211-212, pages 1 à 34.

⁴ Il n'y a pas de biais de sélection puisqu'on compare les mêmes individus.

Pour des programmes comme le SC, ciblés sur le développement personnel, la citoyenneté engagée et la solidarité, cette hypothèse apparaît raisonnable. Plusieurs auteurs affirment que les composantes du développement personnel, de la citoyenneté engagée et de la solidarité sont stables à l'entrée de l'âge adulte (en particulier sur une période de six mois, équivalente à la durée d'un SC), à moins qu'un événement particulier (comme le SC) vienne les modifier.

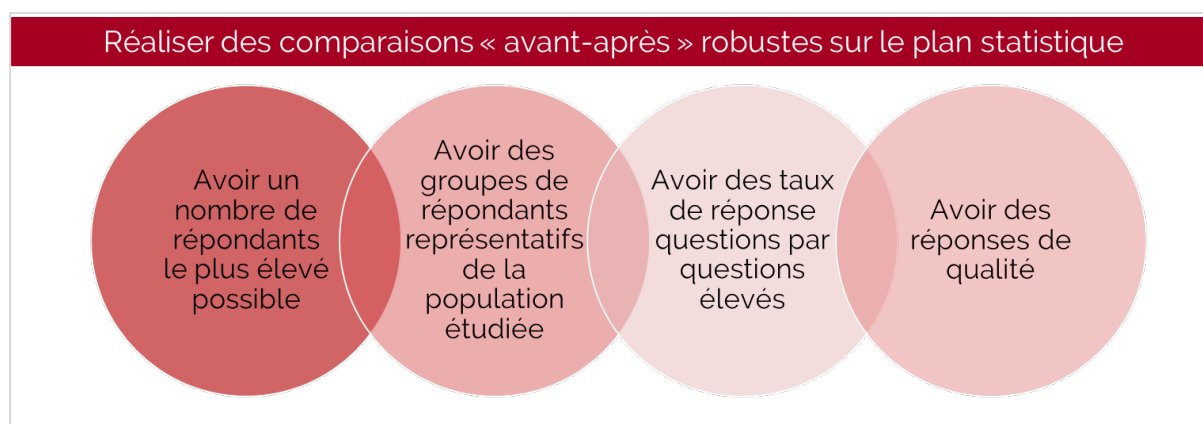
Par exemple, sur le plan du développement personnel, Robins et Trzesniewski (2005) expliquent que les personnes qui présentent un niveau d'estime de soi relativement élevé (bas) à un moment donné ont tendance à avoir un niveau relativement élevé (bas) pendant des années⁵. Sur le plan de la citoyenneté engagée, Shubert et Wray-Lake (2019) affirment que la plupart des jeunes ont des valeurs, attitudes et comportements citoyens stables⁶.

Cette sélection de la comparaison « avant-après » suit une recommandation formulée par l'IBSA⁷ de réaliser une étude longitudinale pour pouvoir suivre l'évolution d'un jeune en lui administrant des questionnaires avant et après son SC.

2.2. MODALITÉS DE LA COLLECTE DES DONNÉES

Pour mettre en œuvre cette comparaison « avant-après », c'est une méthode quantitative d'administration de questionnaires qui a été retenue. C'est avec en toile de fond un objectif principal et quatre prérequis pour l'atteindre que la collecte de données s'est déroulée.

Figure 2 : Objectifs de la collecte de données



Pour augmenter les chances de remplir ces objectifs, plusieurs démarches ont été entreprises lors de chacune des quatre étapes de la collecte de données : choix des supports de collecte de données et des populations à sonder, contenu des supports de collecte, passation, stockage et transmission des données collectées.

2.2.1. Choix des supports de collecte de données et des populations à sonder

Les taux de réponses diminuent lorsque les répondants ont l'impression qu'ils ont déjà fourni une information qui leur est demandée. En conséquence, la volonté du groupe de travail de l'évaluation du SC a été de faire un état des lieux des données disponibles à la Plateforme (celles contenues dans le dossier d'inscription et dans les autres bases de données administratives de la Plateforme)

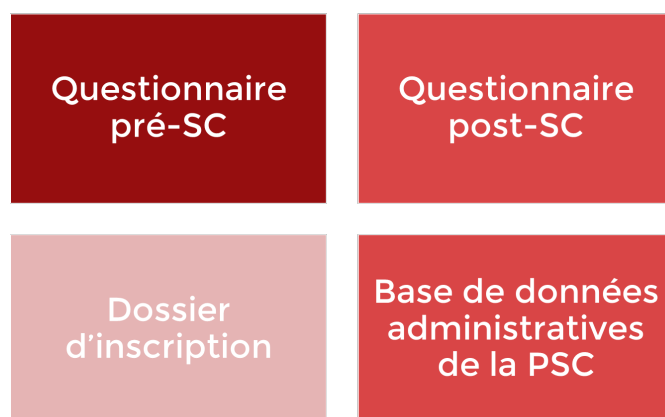
⁵ Wells (1988) considère l'estime de soi comme stable dans le temps long en général mais variant à la marge (positivement ou négativement) sur des temps courts (quelques minutes, une journée) pour revenir ensuite à son état initial.

⁶ Par exemple, Hooze et Wilkenfeld (2007) estiment qu'à partir de 14 ans, les attitudes envers les immigrants sont stables.

⁷ Recommandation formulée en 2015 dans le contexte de l'évaluation du Service Citoyen en Région bruxelloise.

et, à partir de là, de construire des supports de collecte de données additionnels (questionnaires pré- et post-SC) pour répondre aux objectifs de l'évaluation.

Figure 3 : Supports de collecte de données



Le dossier d'inscription est adressé à tous les jeunes inscrits à la séance collective d'information (première étape du SC). En ce qui concerne le questionnaire pré-SC, ce sont tous les jeunes présents à cette séance qui sont invités à le compléter. Enfin, le questionnaire post-SC est adressé à tous les jeunes qui ont participé à un SC (qu'ils l'aient suivi ou pas jusqu'à son terme).

2.2.2. Contenu des supports de collecte de données

Le dossier d'inscription papier initialement conçu par la Plateforme contient l'ensemble des données administratives dont elle a besoin pour, d'une part, vérifier qu'un jeune est admissible à un SC (c'est-à-dire qu'il aura entre 18 et 25 ans révolus au moment de débiter le SC) et pour, d'autre part, construire ses promotions selon le principe de mixité (par exemple selon le sexe ou le niveau de diplôme des jeunes).

Le questionnaire pré-SC a été construit parallèlement à des aménagements apportés au dossier d'inscription. Il comprend essentiellement des questions d'opinion. Les données récoltées auprès des jeunes servent principalement à établir sa situation avant qu'il ne débute son SC. Le questionnaire post-SC a pour objectif principal d'établir la situation du jeune à la fin de son SC. Il est donc composé en majorité de questions identiques au questionnaire pré-SC afin de pouvoir réaliser les comparaisons « avant-après ».

Les bases de données administratives de la Plateforme complètent les premières informations relatives aux parcours du jeune en SC recueillies dans le dossier d'inscription et dans les questionnaires.

C'est la théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991) qui a été mobilisée comme cadre non contraignant pour élaborer les questionnaires pré- et post-SC. Un principe d'ouverture a présidé aux choix des indicateurs de changement retenus dans les questionnaires : ne pas se priver *a priori* d'un indicateur qui ne rentre pas dans le cadre théorique mais qui est jugé pertinent par le groupe de travail et, à l'inverse, ne pas ignorer des indicateurs qui font partie du cadre mais qui ne sont pas (directement) observés par le groupe de travail (en particulier les acteurs de terrain). C'est donc dans une visée heuristique plutôt qu'hypothético-déductive que ce cadre théorique a été choisi. L'annexe 1 présente une version aménagée de la théorie du comportement planifié de Ajzen (1991)⁸.

⁸ Ajzen, I. (1991), *The Theory of Planned Behaviour*, In: *Organizational Behavior and Human Decision Processes* 50, 179-211, University of Massachusetts, Academic Press, Inc.

2.2.3. Passation des questionnaires pré- et post-SC et du dossier d'inscription

Les passations des questionnaires pré- et post-SC et du dossier d'inscription se sont déroulées en ligne (*Computer-Assisted Web Interviewing, CAWI*) via un logiciel d'enquête. Compléter le dossier d'inscription est une condition nécessaire pour que le jeune débute un SC. Tous les jeunes qui ont démarré un SC ont donc rempli un dossier d'inscription (taux de réponse de 100%).

Une phase de pré-test des questionnaires pré- et post-SC, couplée à la mise en œuvre d'une stratégie de relance ont permis de maximiser le taux de réponse global (c'est-à-dire que le jeune décide d'ouvrir les questionnaires et de répondre aux questions, en tout ou en partie). Le contenu et certaines modalités de passation des questionnaires ont pour vocation de maximiser le taux de réponse global des jeunes méfiants vis-à-vis des questionnaires traitant de données à caractère personnel. Par exemple, c'est la Plateforme (interlocuteur de confiance du jeune) et non l'IWEPS qui a envoyé aux jeunes les liens URL des questionnaires ; le texte d'introduction des questionnaires pré- et post-SC évoque notamment la liberté de participation aux questionnaires, l'anonymat des résultats publiés et les droits des jeunes sur le traitement de leurs données personnelles.

La qualité d'une collecte de données ne se juge pas uniquement à l'aune du taux de réponse global aux questionnaires. Le taux de réponse question par question et la qualité des réponses sont également des facteurs de qualité de la collecte de données. Plusieurs démarches ont été entreprises à ce sujet. En voici quelques exemples : utilisation d'un vocabulaire intelligible pour des jeunes de 18 à 25 ans, questions courtes et questionnaires limités à 20 minutes, précision sur le fait qu'il n'y a pas de « mauvaises » ou de « bonnes » réponses.

2.2.4. Stockage et transmission des données collectées

Les données à caractère personnel des dossiers d'inscription sont stockées sur les serveurs sécurisés du logiciel d'enquête utilisé par la Plateforme. Les données à caractère personnel des bases administratives de la Plateforme sont stockées sur leur serveur. Les données du dossier d'inscription et des bases de données administratives utiles à l'évaluation ont été transférées par la Plateforme à l'IWEPS via une interface web sécurisée développée par l'IWEPS (« IWEPS Box »). Ces données ont ensuite été pseudonymisées par l'administrateur de bases de données de l'IWEPS et placées sur un espace sécurisé du réseau de l'IWEPS.

Les données à caractère personnel des questionnaires pré- et post-SC sont stockées sur les serveurs sécurisés du logiciel d'enquête utilisé par l'IWEPS. Une fois extraites, elles ont été pseudonymisées par l'administrateur de bases de données de l'IWEPS et placées sur un espace sécurisé du réseau de l'IWEPS.

L'évaluateur n'a pas accès aux données non-pseudonymisées et ne peut pas extraire les fichiers-sources pseudonymisés de leur espace sécurisé.

2.3. CHIFFRES DE LA COLLECTE DES DONNÉES

L'administration du questionnaire pré-SC auprès des jeunes a commencé au mois de septembre 2020. Les premiers questionnaires pré-SC ont été proposés aux jeunes présents aux séances collectives d'information⁹. Une partie de ces jeunes ont complété un dossier d'inscription et ont débuté

⁹ Ces séances collectives d'information sont dispensées par la Plateforme. Elles ont lieu une fois par semaine dans les trois antennes wallonnes de la Plateforme (Liège, Namur et Charleroi) et ont pour objectif d'informer le jeune sur le SC en vue d'une éventuelle participation.

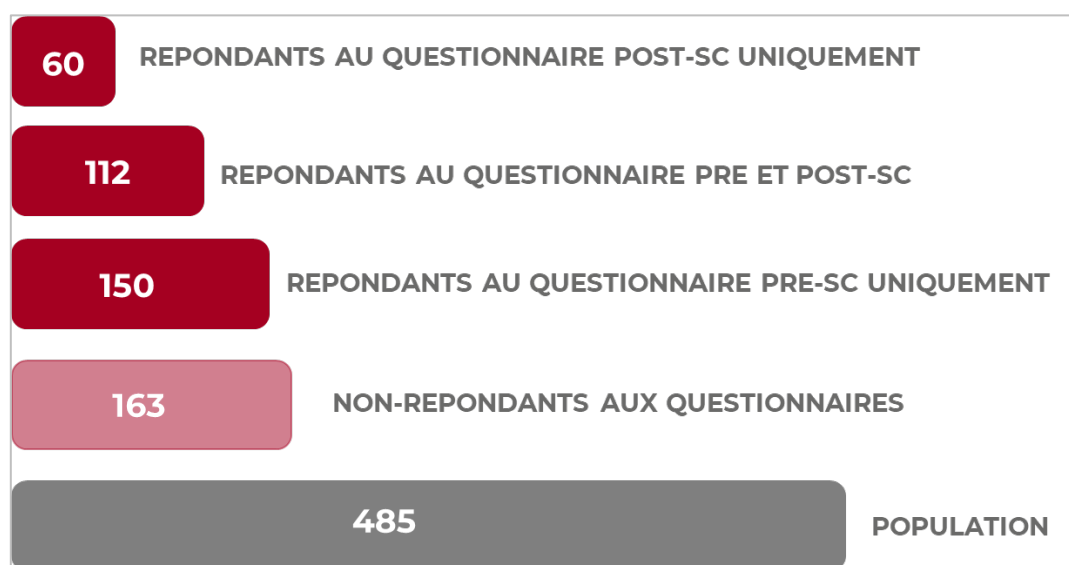
un SC dans la promotion de septembre 2020. Depuis lors, les jeunes présents lors des séances collectives d'information ont systématiquement été invités par la Plateforme à compléter ce questionnaire pré-SC.

Les premiers questionnaires post-SC ont été administrés en mars 2021 (soit à la fin de la promotion de septembre 2020). Depuis lors, ces questionnaires post-SC ont été adressés à chaque jeune qui finissait son SC. Les jeunes qui ont prématurément terminé leur SC ont également reçu, au moment de leur départ, une invitation à compléter le questionnaire post-SC.

Pour réaliser ce rapport final, les données ont été extraites fin avril 2022. Ce sont par conséquent les jeunes de la promotion d'octobre 2021 qui sont les derniers à faire partie des statistiques. Entre les promotions de septembre 2020 et d'octobre 2021, ce sont 485 jeunes qui ont complété un dossier d'inscription, ainsi que débuté et terminé (prématurément ou pas) un SC au sein d'une des 31 promotions concernées. Ces 485 jeunes constituent la population de la comparaison « avant-après ».

Les jeunes répondants forment trois groupes distincts : le groupe des jeunes qui ont répondu au questionnaire pré-SC uniquement (150 jeunes), celui formé par les jeunes qui ont répondu au questionnaire post-SC uniquement (60 jeunes) et celui composé des jeunes qui ont répondu aux deux questionnaires (112 jeunes). Le solde de la population est formé du groupe des non-répondants aux questionnaires (163 jeunes).

Figure 4 : Population et groupes



Les taux de réponse aux deux questionnaires sont les suivants :

- 54% des jeunes ont répondu au questionnaire pré-SC (pré uniquement et pré-post) ;
- 35% des jeunes ont répondu au questionnaire post-SC (post uniquement et pré-post) ;
- 23% des jeunes ont répondu aux questionnaires pré- et post-SC.

Le nombre de jeunes ayant répondu au questionnaire post-SC est beaucoup moins élevé que le nombre de jeunes ayant répondu au questionnaire pré-SC.

Comment expliquer de tels écarts ? Le jeune est invité par la Plateforme à compléter le questionnaire pré-SC de l'IWEPS juste avant qu'il ne démarre son SC. Sa motivation à répondre aux demandes de la Plateforme est donc *a priori* élevée à ce moment-là car il pourrait avoir envie d'apparaître sous un jour favorable aux yeux de la Plateforme. Quant au questionnaire post-SC, le jeune est invité par la Plateforme à le compléter juste après la fin de son SC. En plus d'être sollicité pour répondre à ce

questionnaire post-SC, le jeune est également invité par la Plateforme à compléter un questionnaire de satisfaction. Le jeune qui ne souhaite pas compléter les deux questionnaires donne probablement plus souvent la priorité au questionnaire de satisfaction de la Plateforme (un interlocuteur de confiance pour lui) plutôt qu'au questionnaire post-SC de l'IWEPS.

Les marges d'erreur maximales¹⁰ invitent à la prudence dans l'interprétation des résultats tirés d'analyses sur les groupes de répondants : plus ou moins 4% pour le groupe de jeunes ayant répondu au questionnaire pré-SC, plus ou moins 6% pour le groupe « post-SC » et plus ou moins 8% pour le groupe « pré-post SC ». Par exemple, lorsque pour le groupe de jeunes ayant répondu au questionnaire pré-SC, un résultat sous forme de proportion est formulé, disons 50%, cela signifie que la valeur réelle - celle qui prévaudrait pour la population - est située entre 46% et 54% (niveau de confiance de 95%).

Pour généraliser à la population de 485 jeunes des résultats issus d'analyses sur les trois groupes de répondants, il faut que la distribution des caractéristiques des jeunes dans les groupes soit la plus représentative possible de celle observée dans la population. Classiquement, ce sont les variables sociodémographiques dont la distribution fait l'objet de comparaison entre groupes de répondants et population. Les tests du χ^2 réalisés pour juger de cette représentativité ont abouti aux conclusions suivantes :

- Pour trois des cinq variables testées, il n'y a pas de différences significatives de distribution entre les groupes et entre les groupes et la population : l'âge, le statut socioprofessionnel et la durée d'inoccupation avant qu'il ne débute son SC ;
- Pour les deux autres variables testées, il y a une différence significative de distribution entre les groupes et entre les groupes et la population :
 - Sexe : La probabilité de répondre aux questionnaires et le sexe du jeune sont liés : les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à répondre aux deux questionnaires « pré et post » que les hommes. Or, les études qui discutent de l'évolution des compétences des individus ayant bénéficié d'une politique publique montrent régulièrement que les femmes ont tendance à se juger plus sévèrement que les hommes ; leur sur-représentation pour les questionnaires « pré et post » pourrait donc biaiser les évolutions à la baisse ;
 - Niveau de diplôme : Plus les jeunes sont qualifiés, plus ils sont nombreux à répondre aux questionnaires « pré et post ». On pourrait faire l'hypothèse – qui semble *a priori* raisonnable – que les jeunes les plus qualifiés sont ceux pour qui le SC serait le moins profitable car ils auraient en moyenne davantage de ressources au départ du SC que les jeunes moins qualifiés (ressources accumulées grâce à une scolarité longue). Si l'on s'intéresse à la confiance en soi, cette hypothèse ne tient pas la route : avant de démarrer leur SC, les jeunes les moins diplômés ont une confiance en eux plus élevée que les jeunes les plus diplômés (différence significative). Il est donc difficile à ce stade de déterminer dans quel sens la surreprésentation des jeunes les plus qualifiés fait évoluer les indicateurs de résultat.

Tenant compte de ces deux différences significatives, trois pondérations ont été effectuées : une pour les répondants au questionnaire « pré » (pré uniquement et pré-post), une pour les répondants au questionnaire « post » (post uniquement et pré-post) et enfin une pour les répondants aux questionnaires « pré et post ». Toutes les pondérations renvoient à la population, à savoir les 485 jeunes qui ont débuté un SC pendant la période de l'évaluation.

¹⁰ La marge d'erreur indique dans quelle mesure les résultats exprimés pourraient différer si l'on menait à nouveau l'enquête. Plus la marge d'erreur est élevée, plus les résultats tirés des groupes de répondant sont susceptibles de s'éloigner des résultats qui auraient été dégagés si la population entière avait répondu aux questionnaires.

Pondérer des répondants consiste à leur appliquer des poids (au départ, tous les répondants ont un poids égal à 1) pour coller davantage à celui qu'ils ont dans la population. Une catégorie de répondants sous-représentée (surreprésentée) par rapport à son poids dans la population se verra imputer un poids supérieur à 1 (inférieure à 1). L'objectif de la pondération est donc d'améliorer la représentativité des trois groupes de jeunes répondants par rapport à la population.

Tableau 1 : Poids des répondants

		PRÉ	POST	PRÉ-POST
< Secondaire supérieur	Femmes	0,860	1,346	1,220
	Hommes	1,227	1,942	2,042
Secondaire supérieur	Femmes	0,946	0,956	0,873
	Hommes	1,186	0,915	1,069
Études supérieures	Femmes	0,730	0,854	0,690
	Hommes	1,125	0,533	0,690

Source : Plateforme, IWEPS, Calcul : IWEPS

Clé de lecture - Exemple : les femmes détentrices d'un diplôme d'études supérieures sont proportionnellement plus nombreuses à avoir répondu au questionnaire pré que leur poids dans la population. Le poids de ces répondantes est donc fixé à moins de 1 pour coller à celui qu'elles ont dans la population.

3. Résultats

L'ambition de l'évaluation est d'apprécier dans quelle mesure les quatre objectifs opérationnels du SC et son principe fondamental ont été atteints :

- Pratiquer un brassage social et culturel (principe fondamental) ;
- Augmenter la cohésion sociale ;
- Encourager l'exercice d'une citoyenneté engagée ;
- Renforcer la solidarité ;
- Favoriser le développement personnel des jeunes.

Dans un document intitulé « Finalités et objectifs généraux de la Plateforme et du Service Citoyen », la Plateforme définit ses quatre objectifs opérationnels (cf. annexe 2 pour les définitions).

L'évaluation est centrée sur les résultats. Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure les jeunes ont changé à la suite de leur participation au SC. Or, au moins un des quatre objectifs opérationnels de la Plateforme est un objectif de moyen et non un objectif de résultat¹¹ : encourager l'exercice d'une citoyenneté engagée.

En effet, il s'agit pour cet objectif de « donner au jeune les moyens d'acquérir une meilleure connaissance des droits et devoirs, civils et politiques, liés à son pays et à l'Europe, de participer activement à la société pour un mieux vivre-ensemble et de développer un esprit critique à partir d'une meilleure compréhension des enjeux de société » (Plateforme). Les formations « Démocratie et moi », « Interculturalité » ou encore « Enjeux environnementaux » sont autant d'activités qui valident raisonnablement l'atteinte de cet objectif de moyen.

L'évaluation de résultats va par conséquent au-delà d'au moins un objectif opérationnel tel que la Plateforme les a définis.

La déclinaison de ces objectifs opérationnels en question évaluative s'est déroulée au sein du groupe de travail de l'évaluation du SC. C'est la théorie du comportement planifié qui a servi de guide à la formulation des questions évaluatives. Les résultats issus des analyses des données récoltées sont présentés par question évaluative.

3.1. COMMENT S'EST DÉROULÉ LE PARCOURS DES JEUNES EN SC ?

3.1.1. Avant le SC

Cette section s'intéresse d'abord aux canaux d'information par lesquels les jeunes entendent parler du SC. Le bouche-à-oreille et les réseaux sociaux sont les deux canaux d'information les plus cités par les jeunes : un jeune sur deux a entendu parler du SC grâce au bouche-à-oreille (informations venant par exemple d'amis, de la famille ou d'anciens jeunes du SC) ou via les réseaux sociaux.

Le bouche-à-oreille est probablement le mode de transmission de l'information qui est le plus susceptible de convaincre les jeunes de s'inscrire au SC (dans la mesure où le bouche-à-oreille est élogieux). Quant aux réseaux sociaux (50% des réponses) et, plus généralement internet (11%), ils représentent le mode de consommation audiovisuelle dominant chez les jeunes de 18 à 25 ans.

Le canal institutionnel (au FOREM, au CPAS, à l'IFAPME ou dans un service « jeunesse » ou d'aide à la jeunesse) complète le podium et compte pour 13% des réponses.

¹¹ Objectif de moyen : mettre en œuvre des activités pour que le jeune change ; objectif de résultat : changer le jeune.

Tableau 2 : Proportion (en %) de jeunes par canal d'information

Canal d'information	%
Via le bouche-à-oreille	50,3
Sur les réseaux sociaux	49,7
Au FOREM, au CPAS, etc.	13,5
Sur internet	11,2
Autre	7,7
À la radio	5,7
Dans un lieu public (affiches dans la rue...)	5,2
Dans un journal, une revue, un magazine	3,2
À la télévision	2,6
À l'école	2,3
Sur un stand promotionnel	1,2

Source : Plateforme, Calcul : IWEPS

Données de population, N=348, 137 données manquantes

Note : la somme des pourcentages est supérieure à 100% car les jeunes peuvent cocher un maximum de trois propositions

Qu'auraient fait les jeunes s'ils n'avaient pas pris la décision de s'engager dans un SC ? Les jeunes ont été invités à sélectionner un maximum de deux propositions parmi celles répertoriées dans le tableau 3.

Tableau 3 : Proportion (en %) de jeunes par activité qu'ils auraient faite s'ils n'avaient pas débuté un SC

Activité	%
J'aurais cherché un emploi (ou créé mon activité)	52,9
J'aurais cherché une formation ou un stage	38,4
J'aurais continué à galérer	33,7
J'aurais poursuivi ou repris des études	19,2
Je ne sais pas	7,0
Rien de particulier	6,1
Autre	5,2
J'aurais rejoint un dispositif d'insertion ou de rattachage scolaire	2,6
J'aurais conservé mon emploi précédent	1,2

Source : Plateforme, Calcul : IWEPS

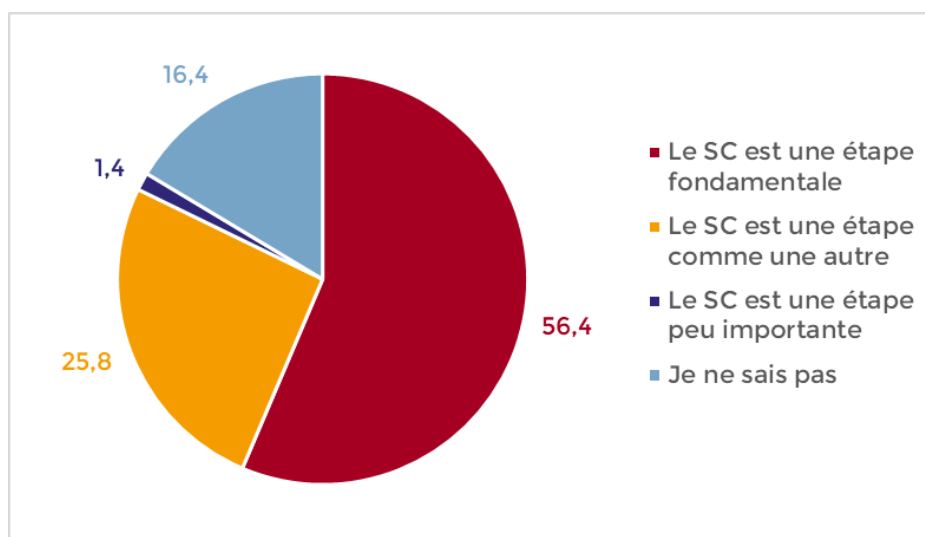
Données de population, N=344, 141 données manquantes

Chercher un emploi est l'activité que plus d'un jeune sur deux aurait menée s'il n'avait pas fait un SC et près de quatre jeunes sur dix auraient cherché une formation ou un stage. Un jeune sur trois déclare qu'il aurait continué à galérer. C'est donc une part importante de jeunes qui estiment que le temps qu'ils n'auraient pas passé en SC aurait été une période difficile. La galère fait d'ailleurs souvent écho à la recherche d'emploi. En effet, près de la moitié des jeunes qui ont répondu qu'ils allaient continuer à galérer ont également affirmé qu'ils auraient cherché un emploi.

Pour 56% des jeunes qui vont commencer un SC, cette étape est vue comme fondamentale dans leur parcours de vie, preuve que s'engager dans un SC n'est pas un choix anodin pour une majorité

des jeunes. Pour un peu plus d'un quart de ces jeunes, le SC est considéré comme une étape comme une autre. Le SC n'est quasiment jamais regardé comme une étape mineure (1% des réponses). Enfin, 16% des jeunes se lancent dans un SC sans parvenir à en estimer l'importance dans la suite de leur parcours de vie.

Graphique 1 : Répartition (en %) des jeunes selon l'importance qu'ils confèrent au SC dans leur parcours de vie (avant de débiter leur SC)



Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe PRÉ-SC, N=262

Cette information relative à l'importance du SC dans la suite du parcours de vie a également été demandée aux jeunes après le SC. Les tests statistiques montrent des changements dans les réponses des jeunes entre le moment où ils débiterent et le moment où ils terminent leur SC. Le principal changement concerne la modalité « le SC est une étape fondamentale » dont la proportion augmente de 7 points de pourcentage entre le début et la fin du SC.

« Qu'est-ce qui t'intéresse dans le programme du Service Citoyen ? ». Le tableau 4 compile les données obtenues à ce sujet.

Tableau 4 : Proportion (en %) de jeunes qui marquent leur intérêt pour chaque aspect du SC

Aspects	%
Les missions proposées par les organismes d'accueil	96,3
Les formations proposées	91,2
Les valeurs de l'organisme d'accueil	90,7
L'accompagnement individuel à l'orientation et à l'insertion professionnelle	80,5
Les temps de maturation/de réflexion	78,8
La situation géographique des organismes d'accueil	50,2
Le certificat/l'attestation	46,8
Les chantiers internationaux	39,9
La possibilité de réaliser ton SC dans une autre communauté linguistique	26,4

Source : Plateforme, Calcul : IWEPS
Données de population, sur la base de N=485, entre 164 et 200 données manquantes selon les propositions

Les jeunes marquent leur intérêt pour en moyenne quatre propositions sur les neuf. Ce n'est donc en général pas pour l'un ou l'autre aspect du SC que le jeune s'inscrit mais pour une combinaison d'entre eux.

C'est l'activité la plus structurante du SC (les missions), qui récolte le plus de voix auprès des jeunes : près de 100% des jeunes se disent intéressés par cet aspect du SC. En deuxième position, c'est l'autre volet structurant du SC - les formations - qui est cité par un peu plus de neuf jeunes sur dix, quasi à égalité avec une dimension immatérielle du SC : les valeurs de l'organisme d'accueil.

À l'autre bout du spectre, la situation géographique des organismes d'accueil (50%), le certificat (47%), les chantiers internationaux (40%) et la possibilité de réaliser son SC dans une autre communauté linguistique (26%) ne comptent pas plus de la moitié des suffrages. Les deux dernières propositions classées laissent présager que l'immersion dans une autre région, un autre pays, une autre culture n'apparaît pas comme un déterminant fondamental de l'inscription à un SC.

Tout comme l'intérêt pour le SC, les motivations qui président à son engagement sont multiples. En moyenne, ce sont six motifs d'engagement qui sont sélectionnés par les jeunes (sur les quatorze proposés).

Tableau 5 : Proportion (en %) de jeunes qui marquent leur accord pour chaque motif d'engagement en SC

Motifs d'engagement en SC	%
Pour rencontrer de nouvelles personnes, des jeunes d'horizons différents	86,2
Pour ne pas rester à rien faire chez moi, pour reprendre un rythme	85,7
Pour agir concrètement et être utile, pour aider des publics en difficulté	85,1
Pour apprendre de nouvelles choses pour la réalisation de projets personnels	84,3
Pour avoir une expérience et développer des compétences afin d'obtenir un emploi	78,8
Pour mieux savoir ce que je veux faire plus tard	76,9
Pour reprendre confiance en moi	73,4
Pour découvrir le monde associatif	71,9
Pour avoir une occupation, comme tout le monde	68,1
Pour être avec des jeunes qui sont dans le même « bateau » que moi	66,8
Pour rester actif entre deux projets (par exemple entre la fin de mes études et mon premier emploi)	65,7
Parce qu'on m'y a encouragé, on m'en a donné l'envie	57,6
Pour bénéficier de l'indemnité de 10 euros par jour	25,9
Parce qu'on m'y a en quelque sorte obligé (mon conseiller FOREM ou CPAS, mes parents, etc.)	4,9

Source : Plateforme, Calcul : IWEPS

Données de population, sur la base de N=485, entre 152 et 181 données manquantes selon les propositions

La proportion de jeunes (%) qui marquent leur accord par rapport aux motifs proposés varie de 58% à 86% (si on ignore les deux dernières propositions du tableau) : aucun motif d'engagement ne se dégage donc clairement.

Les quatre motifs les plus cités se tiennent en deux points de pourcentage (de 86% à 84%) ; ils sont donc d'importance égale aux yeux des jeunes : rencontrer de nouvelles personnes, ne pas rester à rien faire chez soi et reprendre un rythme, agir concrètement et aider les publics en difficulté, ap-

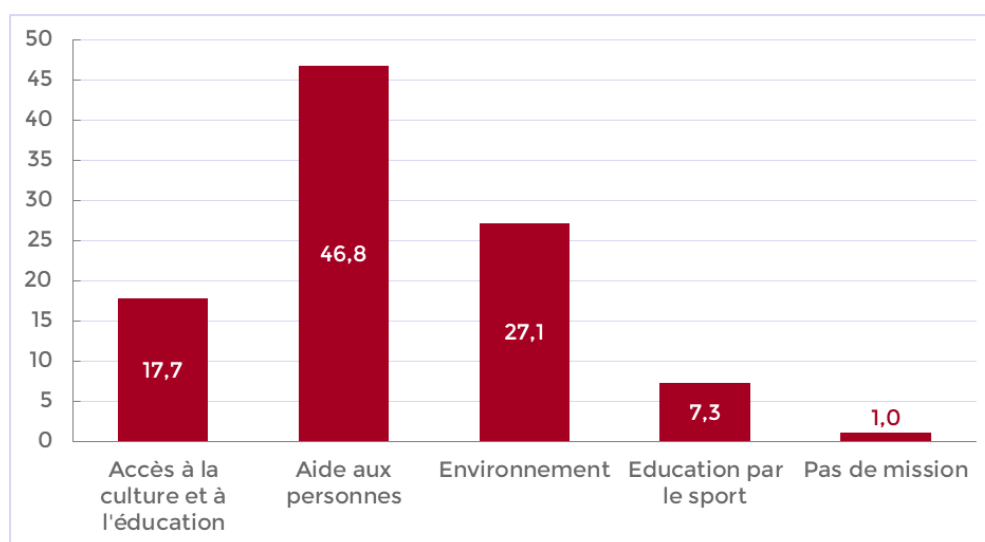
prendre de nouvelles choses pour la réalisation de projets personnels. Les motifs classés en quatrième, cinquième et sixième position font référence au projet du jeune ; le SC apparaît alors comme une étape vers l'accomplissement de ce projet.

En bas du tableau, le motif économique (bénéficier d'une indemnité) est cité par un jeune sur quatre. Cette estimation - sans doute en dessous du niveau réel¹² - n'est pas négligeable et est un indicateur de la situation financière précaire d'une frange de jeunes. À ce propos, 53% des jeunes qui s'inscrivent en SC estiment rencontrer des difficultés à joindre les deux bouts¹³. Le motif prescrit « parce qu'on m'y a en quelque sorte obligé » est évoqué par 5% des jeunes : cette statistique est en phase avec l'importance conférée par la Plateforme au caractère volontaire de l'engagement du jeune : « Le projet reste un projet de volontariat, le jeune est volontaire et ne peut être envoyé en SC sous la contrainte »¹⁴.

3.1.2. Pendant le SC

La mission principale est au cœur du SC. Les jeunes passent en effet théoriquement 70% de leur SC en mission principale. Dans quel domaine les jeunes effectuent-ils le plus souvent leur mission principale ? L'offre de mission (des structures d'accueil) est-elle suffisante pour répondre à la demande de mission (des jeunes) ?

Graphique 2 : Distribution (en %) des jeunes par domaine de missions



Source : Plateforme, Calcul : IWEPS
Données de population, N = 479, 6 données manquantes

Près d'un jeune sur deux (47%) a réalisé sa mission principale dans une structure d'accueil active dans le domaine de l'aide aux personnes. Les missions dans le domaine environnemental ont été plébiscitées par un peu plus d'un jeune sur quatre (27%) tandis que 18% des jeunes ont réalisé une mission dans le domaine culturel et de l'éducation. Le domaine du sport ferme la marche : 7% des jeunes se sont engagés dans des missions dans ce domaine.

¹² Le biais de désirabilité est probablement non négligeable pour la motivation économique à s'engager en SC : le jeune pourrait penser que recevoir une indemnité n'est pas une motivation d'engagement en SC qui est noble ou recevable aux yeux de la Plateforme et serait donc tenté de ne pas cocher cette motivation alors qu'elle est bien réelle.

¹³ Sur une échelle allant jusqu'à 10, le score 10 représentant de grandes difficultés à joindre les deux bouts, il s'agit des jeunes qui choisissent un score entre 6 à 10 à la question « Avec tes revenus actuels, parviens-tu facilement à joindre les deux bouts ? » du questionnaire pré-SC.

¹⁴ Source : Guide de l'équipe pédagogique de la Plateforme (2020).

Le nombre de jeunes en cours de SC à un moment « t » de la période d'évaluation est estimé entre 150 à 300 jeunes. Actuellement, le nombre de missions proposées aux jeunes par les structures d'accueil est supérieur à 1 000 : 435 missions dans le domaine de l'aide aux personnes, 355 missions dans le domaine de l'accès à la culture et à l'éducation, 227 en environnement et 63 dans l'éducation par le sport¹⁵. À n'importe quel moment, il existe donc une quantité importante de missions disponibles. Il est donc fort probable que chaque jeune ait pu effectuer une mission dans son domaine préféré. Il n'en reste pas moins qu'en cas de hausse importante et rapide du nombre de jeunes en SC, l'offre de missions devra également suivre la tendance pour garantir aux jeunes un maximum de chances de décrocher une mission dans leur domaine préféré.

Chaque domaine de mission est divisé en secteurs. Les jeunes se répartissent dans les secteurs comme suit :

- Dans le domaine de l'aide aux personnes, les jeunes s'engagent essentiellement dans trois secteurs sur douze¹⁶ : le secteur des « seniors » (maison de repos et de soins par exemple, 29% des jeunes effectuent leur mission principale dans ce secteur), celui de la lutte contre la précarité (27%) et celui de la migration (centres Fedasil, 21%) ;
- Dans le domaine de l'environnement, les jeunes effectuent souvent leur mission dans deux secteurs sur dix : l'alimentation durable (35% des jeunes effectuent leur mission dans ce secteur) et la protection animale (24%) ;
- Dans le domaine du sport, les jeunes réalisent la plupart du temps leur mission dans un centre équestre (près de 70%), un des quatre secteurs de ce domaine ;
- Enfin, dans le domaine de l'accès à la culture et à l'éducation, la répartition des jeunes par secteur est plus éclatée que dans les trois domaines précités : 22% des jeunes effectuent leur mission dans le secteur « École et soutien scolaire », 14% des jeunes choisissent une mission dans le secteur « Expression artistique » et une proportion équivalente se tourne vers le secteur « Maison de jeunes/Maisons de quartier ». Le solde des jeunes (50%) est distribué dans les douze autres secteurs de ce domaine.

En règle générale, les jeunes ne changent pas de mission au cours de leur SC : c'est le cas pour 85% d'entre eux. Ceux qui ont changé une fois de mission représentent 13% des jeunes. Les 2% de jeunes restants ont changé deux fois de mission.

Les missions recouvrent une diversité d'activités. Dans 39% des cas, l'activité qui mobilise la plupart du temps des jeunes durant leur mission principale est l'accompagnement des personnes ou prendre soin d'animaux. Cette activité se combine près d'une fois sur deux avec l'activité « Écouter/Discuter » qui est citée par un jeune sur trois. Réaliser des travaux manuels arrive en deuxième position des activités les plus souvent citées par les jeunes (36% d'entre eux ont coché cette proposition) et s'arrime avec diverses activités.

La combinaison d'activités est d'ailleurs la norme : 87% des jeunes ont au moins coché deux activités parmi les propositions qui leur ont été faites.

¹⁵ Le nombre de missions proposées évolue régulièrement. Les données présentées datent de mai 2022.

¹⁶ Les secteurs répertoriés sont ceux au sein desquels au moins un jeune a effectué une mission.

Tableau 6 : Proportion (en %) de jeunes qui marquent leur accord pour chaque activité

Activités	%
Accompagner des personnes (par exemple distribuer des repas), prendre soin d'animaux	38,9
Réaliser des travaux manuels	36,3
Animer, créer un atelier	33,5
Écouter/discuter (avec des personnes âgées, réfugiées ou porteuses d'un handicap par exemple)	33,3
Organiser et planifier, soutenir (y compris organisation logistique et administrative)	28,3
Prendre soin de l'environnement, entretenir ou gérer des espaces extérieurs et intérieurs	22,1
Accueillir (des personnes fragilisées, du public, des clients,...)	17,4
Communiquer, sensibiliser, être porte-parole de... (animation dans des classes, utilisation d'outils de communication...)	10,1
Amener de nouvelles idées, un regard neuf, dynamiser	9,7
Cultiver	7,0

Source : IWEPS, Calcul : IWEPS

Données pondérées du groupe POST-SC, N=172

Note : la somme des pourcentages est supérieure à 100% car les jeunes pouvaient cocher un maximum de trois propositions

Le parcours en SC est ponctué d'un programme de formations composé de cinq modules dont les thématiques sont obligatoires et de modules à la carte. Le tableau 7 fait état de la présence des jeunes à ces modules de formation.

Tableau 7 : Proportion (en %) de jeunes présents en formation

Intitulé du module	%
Communication non violente et interpersonnelle	78,0
BEPS (Brevet européen des premiers secours)	71,8
Module à la carte	69,5
Valeurs et institutions démocratiques	64,1
Enjeux environnementaux	63,5
Interculturalité	63,3

Source : Plateforme, Calcul : IWEPS

Données de population, N=485

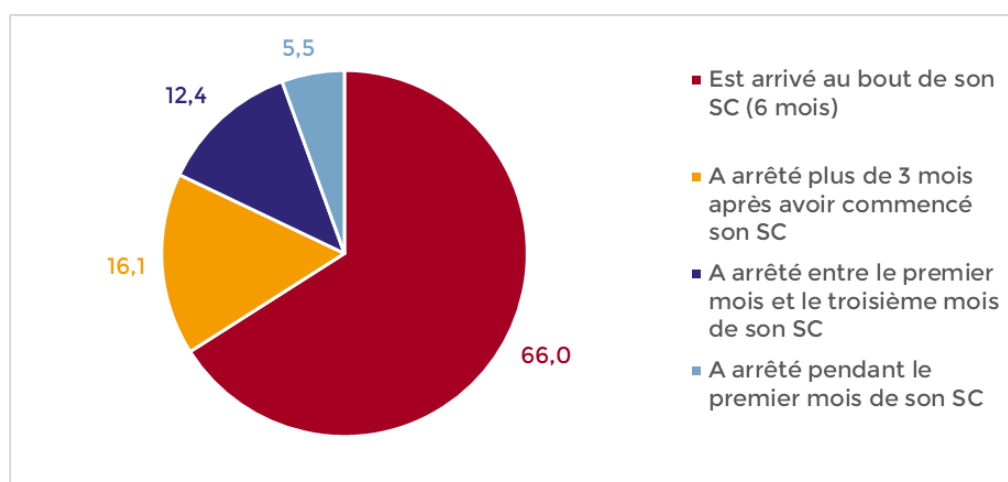
Les modules « Communication » et « BEPS » sont les plus suivis par les jeunes, avec respectivement des taux de présence de 78% et de 72%. Il s'agit des deux premiers modules dispensés aux jeunes durant leur parcours en SC (endéans les deux premiers mois). Durant cette période, la plupart des jeunes qui vont prématurément arrêter leur SC sont encore présents. Le module à la carte affiche un taux similaire à celui du BEPS : laisser au jeune la possibilité de suivre une formation de son choix joue en faveur d'une présence importante.

Les trois autres modules sont suivis par environ 63% des jeunes. Ces taux de présence mitigés mériteraient une analyse à part entière pour en comprendre les raisons et proposer des actions correctrices.

3.1.3. Fin du SC

Quelle proportion de jeunes va jusqu'au bout de son SC ? Près de deux jeunes sur trois vont au bout de leur SC et 16% d'entre eux l'arrêtent après la moitié du parcours. Parmi les raisons d'un arrêt prématuré, 29% des jeunes évoquent l'obtention d'un emploi et 12% le début d'une formation. Pour 26% des jeunes, c'est un abandon sans raison particulière qui est retenu dans les bases de données de la Plateforme. Un jeune sur dix s'arrête avant la fin de son SC à cause d'une maladie. Le solde (23%) quitte prématurément son SC pour d'autres raisons, souvent non précisées. Il peut s'agir d'une décision de la Plateforme de mettre fin au SC du jeune à cause d'un trop grand nombre d'absences en formation ou en mission, d'une décision du jeune de voyager, de l'impossibilité de trouver une mission correspondant aux aspirations du jeune, etc.

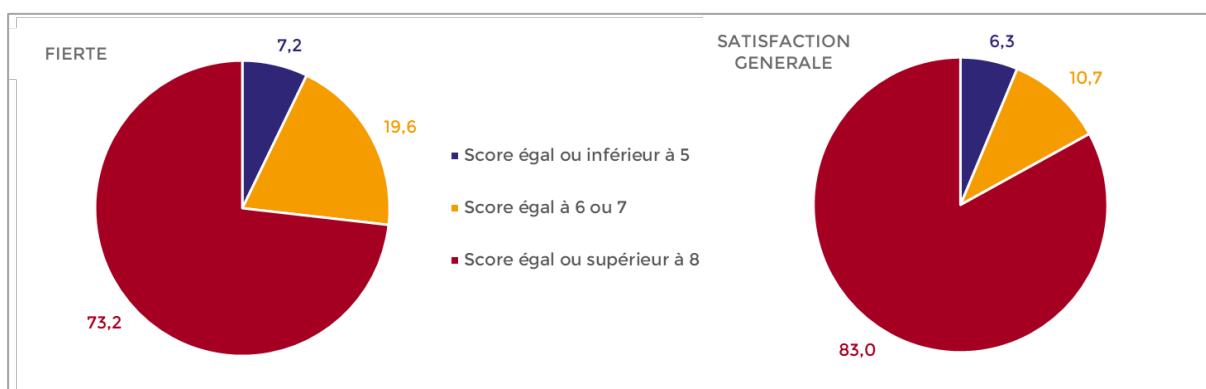
Graphique 3 : Répartition (en %) des jeunes selon leur durée d'engagement en SC



Source : Plateforme, Calcul : IWEPS
Données de population, N=485

Les jeunes sont-ils fiers de ce qu'ils ont accompli durant leur SC ? Oui : sur une note allant jusqu'à 10, la note moyenne est de 8,3. Près de trois jeunes sur quatre se sentent très fiers de ce qu'ils ont accompli durant leur SC (score égal ou supérieur à 8). Un jeune sur trois attribue la note maximale de 10 à son sentiment de fierté.

Graphique 4 : Distribution (en %) des jeunes selon leur score de fierté et de satisfaction générale



Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe POST-SC, N(Fierté)=169, 3 données manquantes, N (Satisfaction générale)=157, 15 données manquantes

Qu'en est-il de la satisfaction générale des jeunes sur la façon dont leur SC s'est déroulé ? Les jeunes sont très satisfaits : sur une note allant jusqu'à 10, la note moyenne est de 8,7. Plus de huit jeunes sur dix (83%) attribuent une note égale ou supérieure à 8 en guise d'appréciation de leur niveau de satisfaction générale sur le déroulement de leur SC.

La mesure de la satisfaction générale s'accompagne de mesures de la satisfaction par rapport aux activités du SC et de la satisfaction sur le plan relationnel. Pour les activités reprises dans le tableau 8, les scores moyens de satisfaction sont élevés : le score de satisfaction le plus haut attribué par les jeunes (8,2) se rapporte au contenu de la mission principale. Le score le plus bas par rapport aux autres - mais haut dans l'absolu - concerne le contenu des formations. Cette statistique, qui s'ajoute aux taux mitigés de présence en formation, invite à la réflexion sur cette activité du SC.

Tableau 8 : Score moyen de satisfaction des jeunes par activité (sur 10)

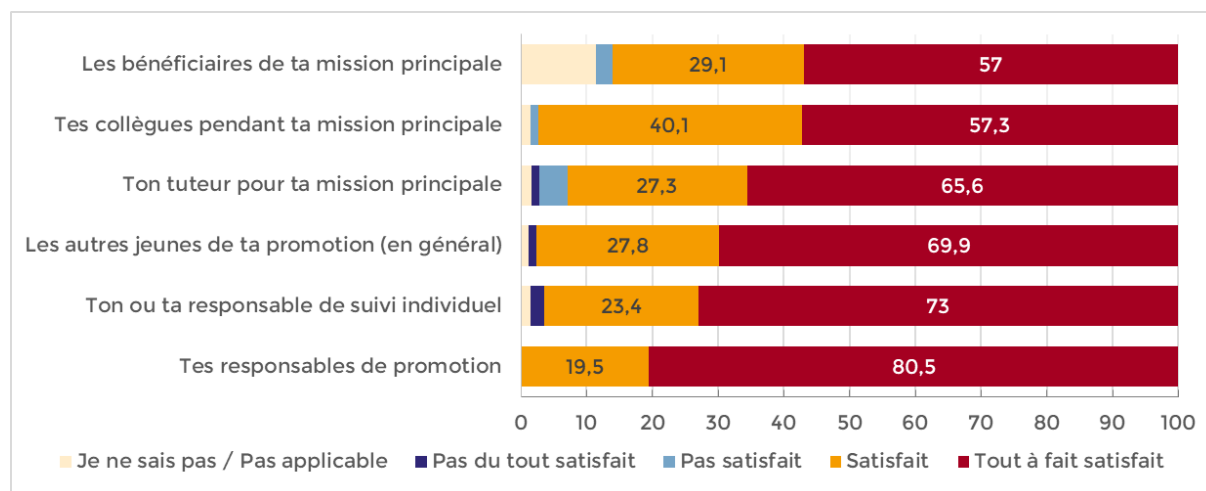
Activités	Score
Le contenu de ta mission principale	8,2
Les temps d'échange et bilans à mi-parcours (collectif et individuel)	7,7
Les temps de maturation et d'orientation	7,5
Le contenu de tes formations	7,0

Source : IWEPS, Calcul : IWEPS

Données pondérées du groupe POST-SC, sur la base de 172 jeunes (entre 0 et 10 données manquantes)

Durant son SC, le jeune côtoie régulièrement d'autres personnes qui font partie de la Plateforme, de la structure d'accueil ou bien encore de sa promotion. Interrogé sur son niveau de satisfaction par rapport aux relations qu'il a entretenues avec ces différentes personnes, le jeune indique qu'il en est très satisfait : si on additionne les pourcentages pour les modalités « Satisfait » et « Tout à fait satisfait », on arrive à des valeurs qui varient de 86% à 100%.

Graphique 5 : Distribution (en %) des jeunes selon leur niveau de satisfaction relationnelle



Source : IWEPS, Calcul : IWEPS

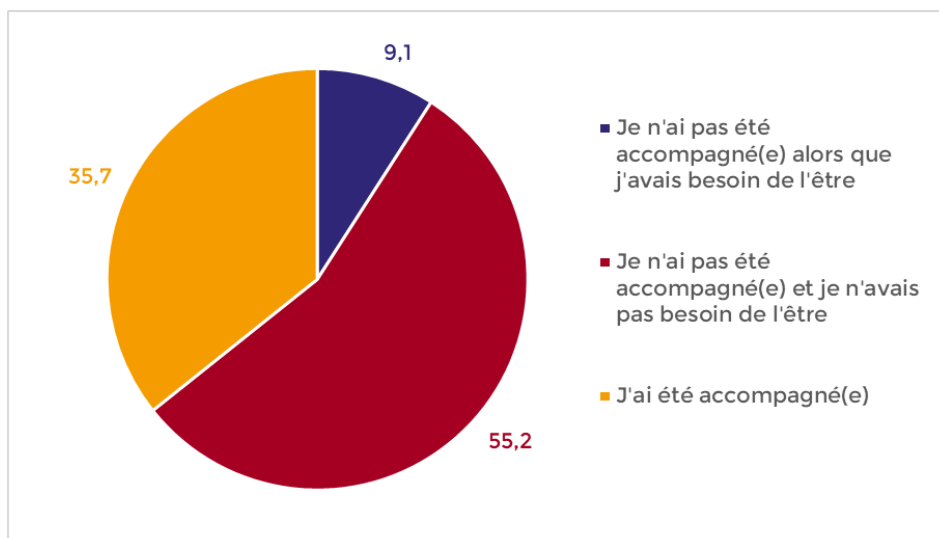
Données pondérées du groupe POST-SC, N=171, 1 donnée manquante

3.1.4. Après le SC

Pouvoir mobiliser rapidement les acquis du SC dans la suite du parcours est important. En effet, les premiers éléments de l'analyse de contribution (en cours) montrent que quelques temps après le SC, une partie des jeunes qui n'ont pas rapidement enchaîné le SC par une autre étape deviennent

nostalgiques du SC et se retrouvent parfois dans une période d'inaction longue. Par conséquent, l'accompagnement de la Plateforme est nécessaire pour une partie des jeunes afin de sécuriser la transition entre la fin du SC et la prochaine étape de leur parcours.

Graphique 6 : Répartition (en %) des jeunes selon l'accompagnement de la Plateforme pour préparer leur parcours après le SC



Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe POST-SC, N=165, 7 données manquantes

Malgré l'existence d'activités qui ont notamment pour vocation de préparer le jeune à la suite de son parcours (en particulier les TMO – temps de maturation et d'orientation – et les rencontres avec un responsable de suivi individuel), 64% des jeunes déclarent ne pas avoir été accompagnés par la Plateforme pour préparer leur parcours après le SC. Pour la plupart d'entre eux (55% sur les 64%), cette absence ressentie d'accompagnement n'est pas regrettable car ils estiment qu'ils n'en avaient pas besoin ; tandis que les autres (9% des 64%) estimaient avoir besoin de cet accompagnement.

Toujours à propos de la suite de leur parcours, les jeunes qui ont terminé leur SC ont-ils une idée claire de l'étape qui succédera au SC ? 82% des jeunes ont une idée de ce qu'ils veulent faire après leur SC. Plus d'un tiers des jeunes (35%) déclarent vouloir rechercher un emploi rémunéré ou créer leur activité au terme de leur SC. La reprise d'étude ou la formation sont également fréquemment citées par les jeunes avec respectivement 28% et 23% des réponses. Faire du bénévolat, du volontariat (17%) ou voyager (11% des réponses) sont aussi considérés comme des horizons désirables pour les jeunes. À peine plus de 6% des jeunes estiment n'avoir aucune idée de ce qu'ils vont faire au terme de leur SC.

Tableau 9 : Proportion (%) de jeunes qui marquent leur accord sur chaque projet post-SC (après la fin de leur SC)

Projet post-SC	%
Je vais chercher un emploi rémunéré ou créer mon activité	35,3
Je vais reprendre mes études	28,2
Je vais chercher une formation	23,5
Je vais encore faire du bénévolat/volontariat	17,2
Autres	12,6
Je n'ai aucune idée de ce que je vais faire mais avoir fait un SC m'aide à y réfléchir	12,4
Je vais voyager	11,5
Je n'ai aucune idée de ce que je vais faire	6,3

Source : IWEPS, Calcul : IWEPS

Données pondérées du groupe POST-SC, N=172

Note : la somme des pourcentages est supérieure à 100% car les jeunes pouvaient cocher un maximum de deux propositions

Parmi ceux qui ont été accompagnés par la Plateforme ou ne l'ont pas été mais n'en avaient pas besoin, 85% d'entre eux savent ce qu'ils vont faire après le SC. Ceux qui en revanche n'ont pas été accompagnés et en avaient besoin sont 66% à savoir ce qu'ils vont faire après le SC. Cette différence est statistiquement significative.

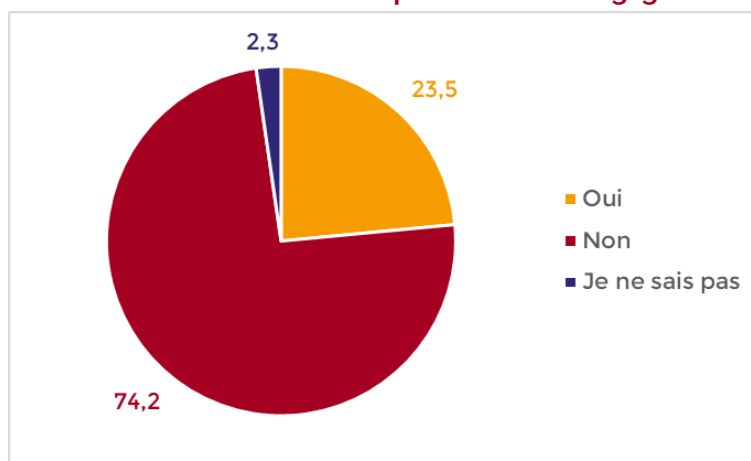
3.2. QUEL EST LE PROFIL DES JEUNES VOLONTAIRES ET DANS QUELLE MESURE LA MIXITÉ EST-ELLE RENCONTRÉE AU SEIN DES PROMOTIONS DU SC ?

Cette question évaluative se décline en deux pans : il s'agit d'abord de dresser un profil des jeunes volontaires, en présentant une série de tris à plat concernant, d'une part, leurs caractéristiques solidaires et citoyennes et, d'autre part, plusieurs caractéristiques socioéconomiques. Ensuite, les critères de mixité seront présentés et les données analysées à ce sujet montreront dans quelle mesure cet objectif de mixité dans les promotions est atteint.

3.2.1. Profil des jeunes volontaires

Près d'un jeune sur quatre qui débute un SC a exercé une activité de bénévole ou de volontaire dans les douze mois qui ont précédé son engagement en SC. L'acte *a priori* désintéressé et collectif n'est donc pas une inconnue pour une partie des jeunes qui va débiter un SC.

Graphique 7 : Répartition (en %) des jeunes selon qu'ils ont ou pas exercé une activité de bénévole/volontaire au cours des douze derniers mois précédent leur engagement en SC



Source : Plateforme, Calcul : IWEPS
Données de population, N=345, 140 données manquantes

Avant de débiter leur SC, les jeunes se sont-ils déjà engagés dans des actions citoyennes ? Près de trois quarts d'entre eux (73%) ont déjà signé une pétition. On peut considérer cette action comme la moins engageante et la plus facile à exécuter. Une même proportion a déjà (27%) - ou pourrait dans l'avenir (47%) - porter ou afficher un signe distinctif (lors d'une campagne électorale, lors d'événements en guise de solidarité ou de contestation). À nouveau, cette action est peu engageante et assez facile à réaliser. Un peu plus d'un jeune sur trois (37%) a déjà pris part à une manifestation autorisée et 43% des jeunes qui n'ont jamais pris part à ce genre d'action citoyenne déclarent vouloir le faire dans le futur.

Tableau 10 : Distribution (%) des jeunes selon leur niveau d'engagement dans plusieurs actions citoyennes

	Oui, je l'ai déjà fait par le passé	Non, je ne l'ai jamais fait mais je pourrais le faire	Non, je ne l'ai jamais fait et je ne le ferai jamais	Je ne sais pas
Signer une pétition	73,4	18,8	1,9	5,9
Porter ou afficher un signe distinctif	27,1	47,1	11,6	14,2
Prendre part à une manifestation autorisée	36,6	43,5	8,0	11,9
Militer dans un parti politique ou un groupe engagé politiquement	6,7	29,5	42,7	21,1
Militer dans une association	13,7	60,7	8,7	16,9
Organiser un événement, une action symbolique en guise de solidarité ou de contestation	17,7	59,6	6,7	16,0

Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe PRE-SC, sur la base de N=262 (entre 1 et 4 données manquantes)

Militer dans un parti politique ou un groupe engagé politiquement est un comportement citoyen à la fois peu fréquent et peu désirable chez les jeunes : 7% d'entre eux l'ont déjà fait et 43% ont l'intention de ne jamais le faire. On voit là un premier indice d'un certain désintérêt des jeunes pour la politique¹⁷. Un peu plus d'un jeune sur sept (14%) a déjà milité dans des associations et ceux qui ne l'ont pas encore fait sont en majorité (61%) intéressés à le faire plus tard. Il en va de même pour l'organisation d'un événement, une action symbolique en guise de solidarité ou de contestation (marche citoyenne, soirée de solidarité...) : 18% des jeunes qui vont s'engager en SC ont déjà organisé une action citoyenne de la sorte et, parmi ceux qui ne l'ont jamais fait, 60% sont prêts à le faire.

En conclusion, une proportion importante de jeunes (81%)¹⁸ s'est déjà engagée dans une action citoyenne et la plupart de ceux qui ne l'ont pas encore fait ont l'intention de le faire plus tard (exception faite de la militance politique).

Qu'en est-il de l'affiliation des jeunes à des associations, clubs ou autres types d'organisations ? Près de quatre jeunes sur dix (39%) ne sont membres d'aucune organisation. Près d'un adhérent sur deux (47%) est affilié à une seule organisation. Les 53% restants sont affiliés à deux organisations ou plus.

Le tableau 11 montre que ce sont les associations ou clubs sportifs qui sont les plus fréquentés par les jeunes : un jeune sur quatre en est membre. À l'autre bout du spectre, les associations ou partis politiques rassemblent 5% des jeunes.

Tableau 11 : Distribution (%) des jeunes selon leur degré d'affiliation, par organisation

	Je suis membre	Je ne suis pas membre
Associations ou clubs sportifs	24,8	75,2
Mouvements de jeunesse (scout, patro, etc.)	17,0	83,0
Cercles de loisir, hobby, passion (collectionneurs, fan club, etc.)	15,0	85,0
Associations culturelles, artistiques (groupe de musique, académie, troupe de théâtre, etc.)	14,5	85,5
Associations pour l'environnement, la nature, la défense des animaux... (<i>Greenpeace, WWF, Youth for Climate</i>)	10,9	89,1
Associations de solidarité et d'entraide (ONG, MSF, Croix Rouge, etc.)	8,8	91,2
Maison de jeunes / centre de jeunes	8,5	91,5
Associations religieuses ou philosophiques	6,1	93,9
Syndicats	6,1	93,9
Associations et comités de quartier (radio locale, comité de carnaval, etc.)	5,8	94,2
Mouvements d'opinion comme Amnesty international, organisation de défense des droits de l'homme...	5,6	94,4
Associations politiques ou partis politiques	5,0	95,0

Source : IWEPS, Calcul : IWEPS

Données pondérées du groupe PRÉ-SC, sur la base de N=262 (entre 7 et 9 données manquantes)

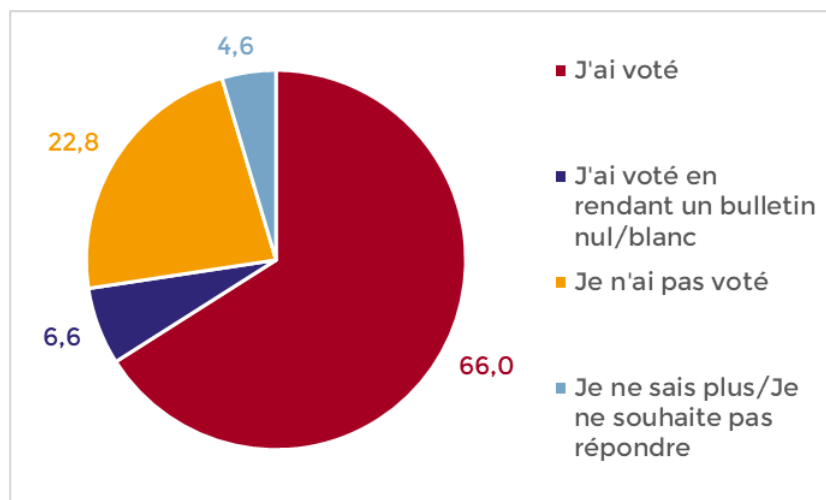
Alors que le vote est obligatoire en Belgique, 23% des jeunes (avec droit de vote) n'ont pas participé aux derniers scrutins de 2019 (dont l'élection du Parlement de Wallonie). Le pourcentage équivalent

¹⁷ Un deuxième indice confirme cette première impression : pour répondre à la question « Par rapport à la politique, tu dirais que tu es... », les jeunes se sont positionnés sur une échelle allant de 0, « Pas du tout intéressé » à 10, « Très intéressé ». Le score moyen attribué par les jeunes est de 4,0.

¹⁸ Parmi les jeunes qui se sont déjà engagés, 36% l'ont fait dans une activité, 30% dans deux et le solde (34%) dans trois activités ou plus.

pour la population wallonne est de 13%¹⁹ pour l'élection du Parlement de Wallonie. Les jeunes qui débutent en SC sont proportionnellement plus nombreux que la population wallonne à ne pas avoir voté aux dernières élections. Les jeunes et la population wallonne partagent des tendances similaires sur le vote blanc/nul : 6,6% des jeunes en SC votent blanc/nul contre 7,2%²⁰ de la population wallonne.

Graphique 8 : Répartition (en %) des jeunes selon leur comportement de vote aux dernières élections



Source : IWEPS, Calcul : IWEPS

Données pondérées du groupe PRÉ-SC, N=216

Note : Parmi les 261 jeunes répondants du groupe (1 donnée manquante), 45 ont déclaré ne pas avoir le droit de vote aux dernières élections. Ils ne sont pas comptabilisés.

Les statistiques suivantes ont pour objectif de dresser un aperçu de la situation sociale et affective des jeunes qui s'inscrivent en SC. Ces chiffres constituent des indications qui n'ont pas l'ambition de capter toute la complexité des situations sociales et affectives des jeunes :

- 57% des jeunes se sentent bien sur le plan personnel (N=101, 161 données manquantes) ;
- 88% des jeunes entretiennent d'excellentes relations avec leur entourage (N=129, 133 données manquantes) ;
- 53% des jeunes estiment rencontrer des difficultés à joindre les deux bouts (N=176, 86 données manquantes) ;
- 34% des jeunes sont en couple, 60% sont célibataires et les 6% restants sont dans une autre situation que plusieurs qualifient de « compliquée » (N=259, 3 données manquantes) ;
- 97% des jeunes n'ont pas d'enfant(s) à charge (N=260, 2 données manquantes) ;
- 61% des jeunes vivent chez leur parent, 10% vivent avec leur conjoint ou conjointe et 14% vivent seul. Le solde (15%) vit dans un camp de réfugié (5%), avec des amis (3%), est sans domicile fixe ou dans un centre d'hébergement (1%) ou dans une autre situation (6%), (N=260, 2 données manquantes)²¹.

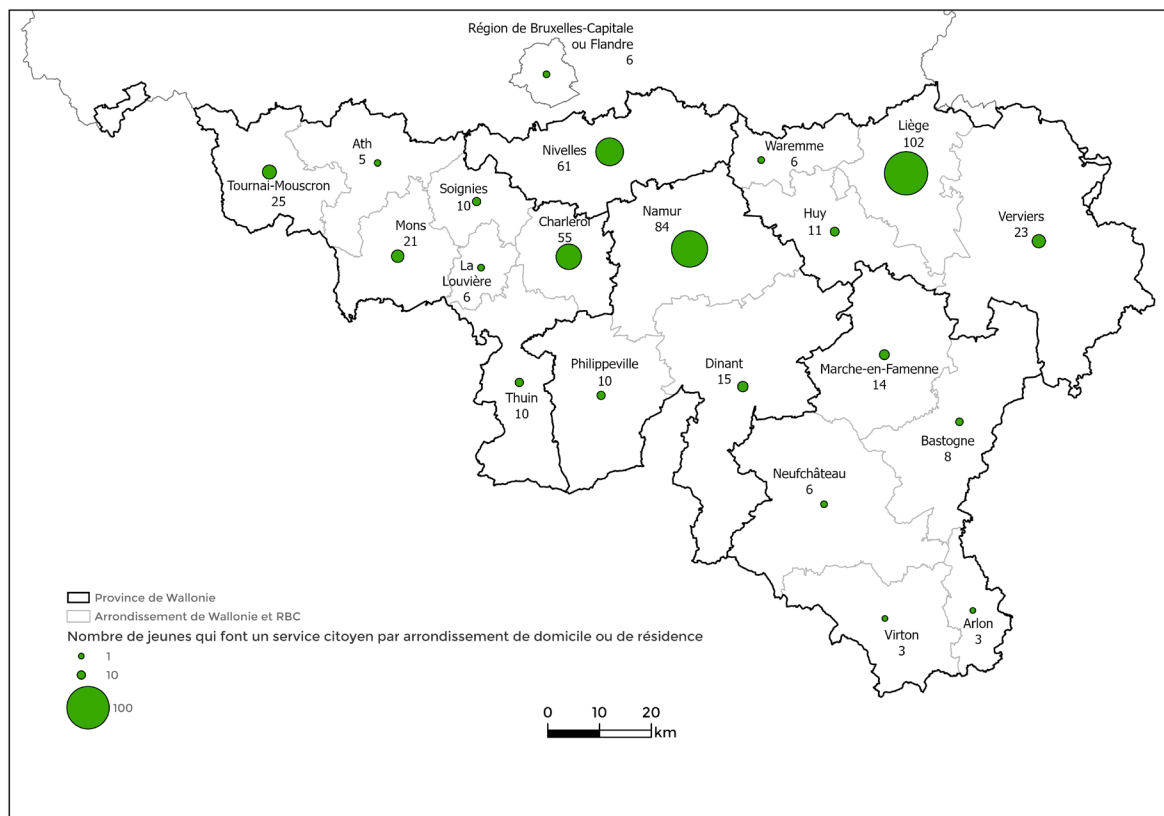
¹⁹ Source : Biard *et al.* (2019), Les résultats des élections régionales et communautaires du 26 mai 2019 in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2019/9-10 (n°2414-2415), pp 5-138.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Points 1 à 6 : Source : IWEPS (Groupe pré-SC), Calcul : IWEPS.

D'où viennent les jeunes qui débutent un SC ? La carte 1 nous informe à ce sujet. Elle est découpée en arrondissements. Chaque arrondissement contient un nombre (et un cercle qui lui est associé) qui représente le nombre de jeunes qui y sont domiciliés/qui y résident.

Carte 1 : Répartition (en effectifs) des jeunes par arrondissement de domicile/de résidence



Source : Plateforme. Calcul : IWEPS
Données de population, N=484, 1 donnée manquante

La Wallonie est divisée en 20 arrondissements. La moitié des jeunes en SC sont domiciliés/résident dans les trois arrondissements accueillant les antennes wallonnes de la Plateforme (Charleroi, Namur et Liège). Les jeunes des arrondissements de la province de Luxembourg sont peu représentés dans le SC : 7% y sont domiciliés/y résident. Les arrondissements de Mons et La Louvière, dont les villes éponymes sont les quatrième et cinquième villes wallonnes en nombre d'habitants, ne sont ensemble le domicile/la résidence que de 6% des jeunes en SC.

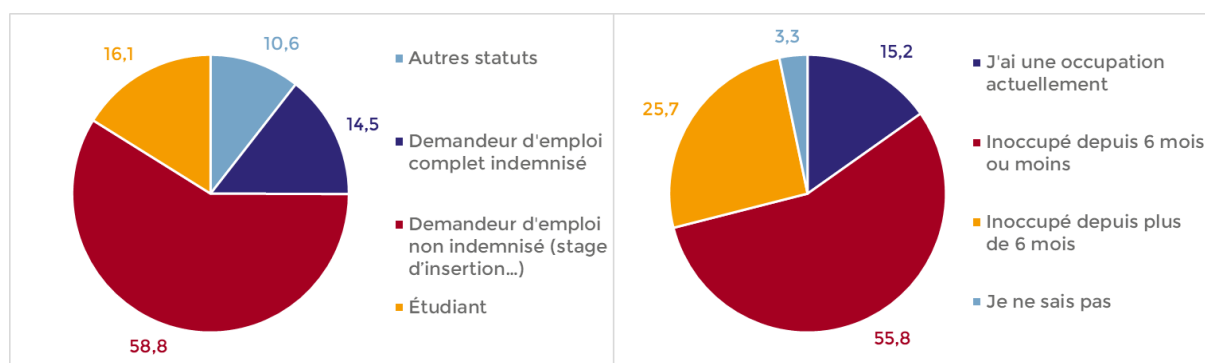
Si les jeunes sont répartis sur l'ensemble des arrondissements wallons, ils vivent également dans des lieux diversifiés : 35% des jeunes sont domiciliés ou résident dans un village ; les autres jeunes (65%) habitent un milieu urbanisé (soit une grande ville - 17%, soit les environs d'une grande ville - 14%, ou bien une ville moyenne ou petite - 34%).

Cette section sur le profil des jeunes se clôture avec les chiffres sur le statut socioprofessionnel et la durée d'inoccupation des jeunes au moment de s'engager dans un SC. Le graphique 9 reprend les catégories socioprofessionnelles de la Plateforme telles qu'elles sont reportées dans leur base de données²². Près de six jeunes sur dix (59%) sont demandeurs d'emploi non indemnisés (86% de

²² Les relations entre la Plateforme et le FOREM sont formalisées. Les jeunes inscrits au FOREM sont clairement identifiés par la Plateforme car elle a besoin de connaître le statut du jeune par rapport au FOREM pour régler les questions administratives entre le jeune, la Plateforme et le FOREM. En revanche, la Plateforme n'a pas de contacts systématiques ni de documents

ces jeunes sont en stage d'insertion) et 14% sont des demandeurs d'emploi complets indemnisés. Le solde se partage entre étudiants (16%) et jeunes avec d'autres statuts (11%).

Graphique 9 : Distribution (en %) des jeunes selon leur statut socioprofessionnel et leur durée d'occupation



Source : Plateforme, Calcul : IWEPS

Données de population, N (Statut)=483, 2 données manquantes, N(Durée)=335, 150 données manquantes

À propos de la durée d'inoccupation, un peu plus de huit jeunes sur dix (82%) sont inoccupés (ni en emploi, ni en formation, ni aux études) au moment de s'inscrire à un SC. C'est donc une proportion importante de « NEETs » qui compose le public du SC. Le SC agit donc comme un dispositif d'accroche pour relancer le jeune dans une occupation. Parmi les jeunes inoccupés, 56% le sont depuis six mois ou moins et 26% le sont depuis plus de six mois (14% le sont depuis plus d'un an).

3.2.2. Mixité dans les promotions

Pourquoi la question évaluative (« Quel est le profil des jeunes volontaires et dans quelle mesure la mixité est-elle rencontrée au sein des promotions du SC ? ») contient-elle le concept de la mixité au cœur de sa formulation alors que c'est le brassage qui fait office de principe fondamental du SC ? Parce que la mixité est un prérequis au brassage : pour que des jeunes interagissent avec des jeunes différents d'eux (brassage), des différences doivent préexister (mixité). Par conséquent, se poser la question de savoir si les promotions sont effectivement constituées de jeunes différents est essentiel : sans mixité, pas de brassage ; sans brassage, la Plateforme estime que les quatre objectifs opérationnels ne sont pas – ou beaucoup plus difficilement – atteints. L'encadré 1 définit les concepts de brassage et de mixité.

Encadré 1 : Mixité et brassage

La mixité fait référence à la coexistence sur un même espace de groupes aux caractéristiques diverses²³. Érigée en objectif politique, elle renvoie à un idéal de société qui préserverait la cohésion sociale. Au sein du SC, la mixité de genre, sociale et culturelle est le fait d'organiser des promotions de jeunes les plus diversifiées possibles sur ces trois dimensions. Cette mixité est considérée par la Plateforme comme une condition nécessaire pour que le brassage ait lieu.

Le brassage est lui aussi vu par plusieurs auteurs comme un garant de la cohésion sociale. Au SC, le brassage est l'interaction entre jeunes d'une même promotion et qui sont différents. Ce brassage est vu par la Plateforme et ses soutiens comme une clé de voûte du SC : « Au contraire de pratiques sociales qui cloisonnent les publics en fonction de leurs origines ou de leur

spécifiques à fournir aux CPAS. Les statuts du CPAS (bénéficiaires du RIS par exemple) ne sont par conséquent pas prévus dans les bases de données administratives de la PSC.

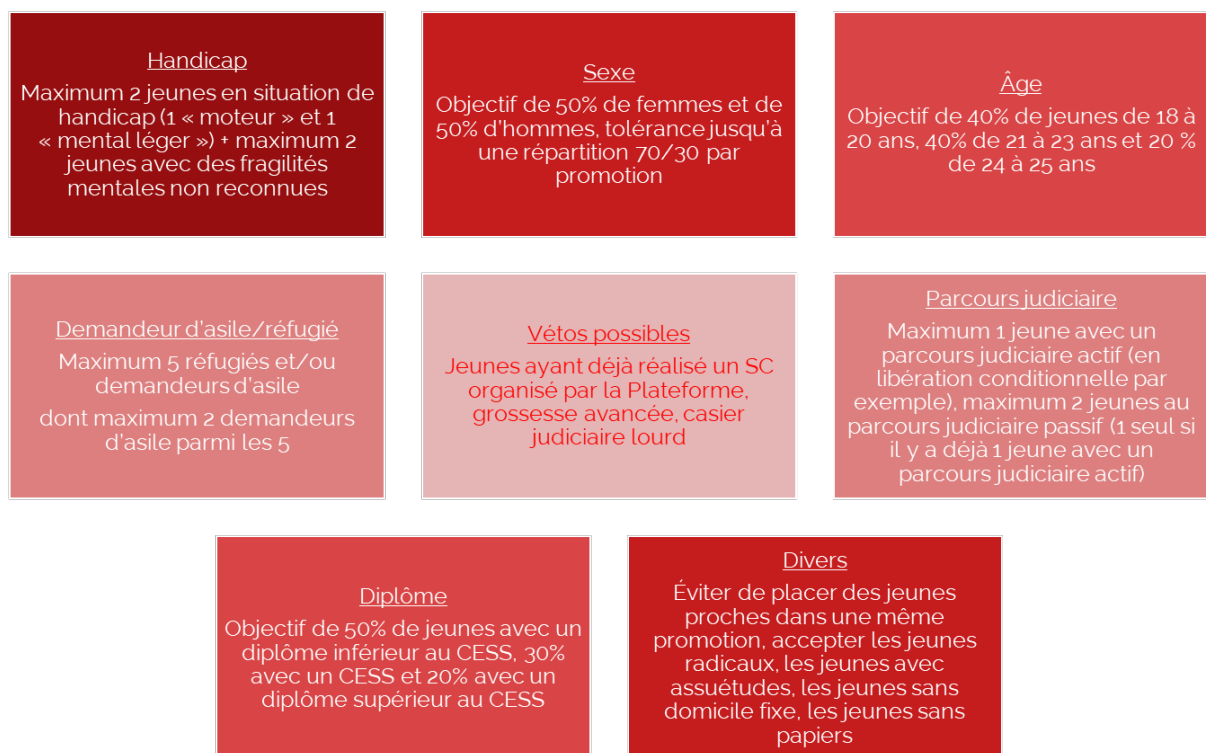
²³ Selod, H. (2005), *La mixité sociale : le point de vue des sciences économiques. Les gagnants et les perdants de la ségrégation*. Caisse nationale d'allocations familiales, 2005/5, n°125, pp 25-38.

niveau socio-économique, ce brassage nous paraît être la clef de voûte d'un Service Citoyen qui produit des effets sociétaux positifs, bien au-delà du simple service rendu aux collectivités. Peu de lieux assurent encore aujourd'hui la rencontre de cette jeunesse fragmentée » (Carte blanche²⁴, 2015).

En synthèse, la mixité est la présence d'individus différents dans un même espace alors que le brassage est l'interaction entre ces individus différents. Le SC « vise le brassage au sein des promotions et tente, dans la mesure du possible, d'organiser la mixité dans les groupes et les promotions » (Source : Guide pédagogique de la Plateforme).

Pour favoriser la découverte de l'altérité par le brassage, la Plateforme organise une mixité des promotions : elle constitue des promotions de jeunes aux profils variés en associant à des critères de profilage des valeurs vers lesquelles chaque promotion doit tendre. Les valeurs de ces critères s'expriment soit en ratios à atteindre (par exemple, 50% de femmes et 50% d'hommes par promotion), soit en limites à ne pas dépasser (par exemple, un maximum de deux demandeurs d'asile par promotion), soit en consignes à respecter (par exemple, éviter que des jeunes qui sont déjà proches avant de démarrer un SC se retrouvent dans la même promotion). La figure 5 répertorie les critères de profilage et leurs valeurs.

Figure 5 : Critères de profilage des jeunes et organisation de la mixité des promotions



Source : Guide de l'équipe pédagogique de la Plateforme (2020), aménagements : IWEPS

Avant d'analyser la répartition des jeunes par critère au sein des 31 promotions, nous nous intéressons à la mixité dans la population constituée de ces 31 promotions. Si la répartition par critère observée dans la population n'est pas en adéquation avec les prescrits de la Plateforme, il est fort

²⁴ Carte blanche rédigée par la Plateforme et les membres du Réseau Solidarcité, publiée dans plusieurs quotidiens du pays et signée par plus d'une centaine de personnalités physiques ou de personnes morales.

probable que la répartition observée dans les promotions ne le soit pas non plus. Le tableau 12 présente la distribution de la population des jeunes en SC sur plusieurs critères présentés dans la figure ci-dessus.

Tableau 12 : Distribution des jeunes selon plusieurs critères de profilage de la Plateforme

Sexe (en %)	Femmes		Hommes	
	50,3		49,7	
Catégorie d'âge (en %)	18-20 ans	21-23 ans	24-25 ans	
	24,4	44,6	31,0	
Niveau d'étude (en %)	< Secondaire supérieur	Secondaire supérieur	Études supérieures	
	26,9	56,4	16,7	
Statut d'immigré (en effectif)	Demandeur d'asile ou réfugié		Ni l'un ni l'autre	
	29		443	
Handicap reconnu (en effectif)	Oui		Non	
	16		468	

Source : Plateforme, Calcul : IWEPS

Données de population, N : (Sexe : 485, Catégorie d'âge : 484, Niveau d'étude : 484, Statut d'immigré : 472, Handicap reconnu : 484), sur 485 jeunes au total

Lorsqu'on compare l'attendu (figure 5) et l'observé (tableau 12), les quotas de mixité fixés par la Plateforme sont respectés pour le sexe. Pour les autres critères formulés en ratios à atteindre, les proportions observées sont différentes des proportions souhaitées :

- Catégorie d'âge : le critère attendu fixe à 40% la part de jeunes avec un âge compris entre 18 et 20 ans. Cette part est égale à 24% dans la population du SC ;
- Niveau d'étude : le critère attendu fixe à 50% la part de jeunes avec un diplôme inférieur au secondaire supérieur. Elle est de 27% dans la population du SC.

Les critères relatifs au handicap et aux statuts de demandeurs d'asile ou de réfugiés sont formulés en termes de maximum à ne pas dépasser. Par exemple : « Maximum 5 réfugiés et/ou demandeurs d'asile » par promotion. Le faible nombre de jeunes avec un handicap (seize jeunes au total) et de jeunes réfugiés ou demandeurs d'asile (29 jeunes) rend le respect de cette condition quasiment automatique au sein des 31 promotions²⁵.

La mixité dans la population, définie par les critères de la Plateforme, n'est donc que très partiellement rencontrée. Il y a donc peu de chances que la mixité au sein des 31 promotions de la population soit respectée. Au sein des promotions, « les profils et ratios donnent des clés aux équipes pédagogiques pour organiser une mixité équilibrée des groupes et vers laquelle il faut tendre. Cette organisation n'est possible de manière idéale qu'à partir du moment où il y a plus de demandes de jeunes que de places dans les groupes »²⁶.

D'après la Plateforme, organiser la mixité dans les promotions n'est donc possible que si le nombre de jeunes qui souhaitent s'inscrire à une promotion est supérieur aux 25 places disponibles dans la promotion. Dans ce cas, « l'équipe peut retarder la date d'entrée en SC d'un jeune afin d'organiser

²⁵ Les données sur le type de handicap reconnu (« moteur » et « mental léger »), sur les fragilités mentales non reconnues et sur le parcours judiciaire actif ou passif sont des données sensibles qui concernent un nombre extrêmement limité de jeunes. De plus, certains jeunes ont choisi de ne pas compléter les questions s'y rapportant ou n'ont pas donné leur consentement pour que l'IWEPS traite ces données. Nous décidons donc de ne présenter aucun chiffre à leur sujet.

²⁶ Source : Guide de l'équipe pédagogique de la PSC.

cette mixité dans le respect de quotas »²⁷. Or, pendant la période d'évaluation, les promotions ont en moyenne été composées de seize jeunes et n'ont jamais compté plus de 25 jeunes (cf. tableau 13). La condition nécessaire pour organiser la mixité des promotions (avoir plus de 25 jeunes qui veulent s'inscrire à une promotion) n'étant pas rencontrée, celle-ci n'est pas mise en œuvre par la Plateforme.

Tableau 13 : Distribution (en effectifs) des jeunes par promotion

	Nombre de promotions	Nombre de jeunes			
		Total	Promotion de Namur	Promotion du Hainaut	Promotion de Liège
Septembre 2020	3	50	20	16	14
Octobre 2020	3	44	17	15	12
Novembre 2020	2	30	0	14	16
Décembre 2020	1	17	17	0	0
Janvier 2021	2	26	13	0	13
Février 2021	3	39	14	15	10
Mars 2021	3	38	10	11	17
Avril 2021	2	32	14	0	18
Mai 2021	3	48	17	18	13
Août 2021	3	52	18	22	12
Septembre 2021	3	59	24	17	18
Octobre 2021	3	50	20	15	15
Total	31	485	184	143	158

Source : Plateforme, Calcul : IWEPS
Données de population, N=485

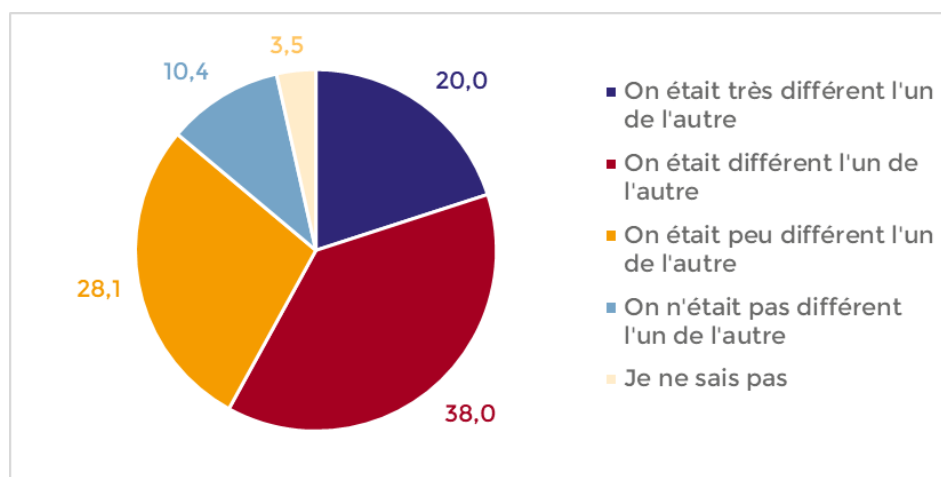
De plus, plusieurs collaborateurs de la Plateforme indiquent qu'ils ne cherchent pas à respecter les critères de mixité définis dans le guide pédagogique (cf. figure 5) pour construire les promotions, puisque ces critères sont basés sur des promotions de 25 jeunes et que ce nombre n'a jamais été atteint.

À l'heure actuelle, la construction des promotions se fait selon le principe du « premier inscrit, premier dans la promotion » (Responsables de promotion de la Plateforme). La demande d'inscription n'ayant jamais dépassé les 25 jeunes (au mieux, 24 jeunes en septembre 2021 à l'antenne namuroise de la Plateforme) par promotion durant la période de l'évaluation, chaque jeune qui manifeste l'envie de faire un SC est automatiquement intégré dans la prochaine promotion. Selon plusieurs responsables de promotion de la Plateforme, ne pas organiser la mixité selon les principes édictés dans le guide pédagogique ne veut pas dire que la mixité n'est pas présente au sein des promotions. Ils sont d'ailleurs d'accord pour dire que la mixité se fait naturellement dans les promotions, même si cette mixité n'est pas forcément le reflet de celle définie par les critères du guide pédagogique.

Les jeunes qui ont fait un SC partagent-ils le point de vue des responsables de promotion sur la mixité ? Oui, en partie : 58% des jeunes déclarent que leur promotion était composée de jeunes (très) différents.

²⁷ Ibid.

Graphique 10 : Distribution (en %) des jeunes selon l'amplitude des différences ressenties



Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe post-SC, N =170, 2 données manquantes

Parmi ceux qui estimaient que des différences existaient entre les jeunes de la promotion :

- 49% relèvent des différences de parcours personnels. Les autres jeunes (51%) répartissent leur voix vers les différences de modes de vie (12%), de filières d'étude ou de métiers exercés (11%), de motivation pour s'engager dans un SC (9%), culturelles (5%), de niveau scolaire (4%), de valeurs et d'opinions politiques (4%) ou ne savent pas (6%) ;
- 83% des jeunes qualifient positivement ces différences : une source d'enrichissement personnel pour 34% des jeunes et une force pour la promotion pour 49% des jeunes. Une portion congrue des jeunes (2%) estime que ces différences étaient une faiblesse pour la promotion ou une source de conflit entre les jeunes de la promotion. Le solde (15%) ne s'est pas prononcé (4%) ou juge que ces différences ont été sans incidence pour la promotion (11%).

3.3. DANS QUELLE MESURE LE SC PARTICIPE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES JEUNES ?

Un premier tableau chiffre l'effet subjectif du SC sur trois dimensions du développement personnel : le sentiment d'être utile, la connaissance de soi-même, les compétences. Sur ces trois dimensions, les résultats rapportés par les jeunes sont sans équivoque : plus de 90% d'entre eux déclarent que leur participation au SC leur a apporté de nouvelles compétences, le sentiment d'être utile et une meilleure connaissance d'eux-mêmes.

Tableau 14 : Proportion (en %) des jeunes qui marquent leur intérêt pour chaque proposition d'effet du SC

Proposition d'effet	%
Une meilleure connaissance d'eux-mêmes	92,4
De nouvelles compétences	95,7
Le sentiment d'être utile	95,1

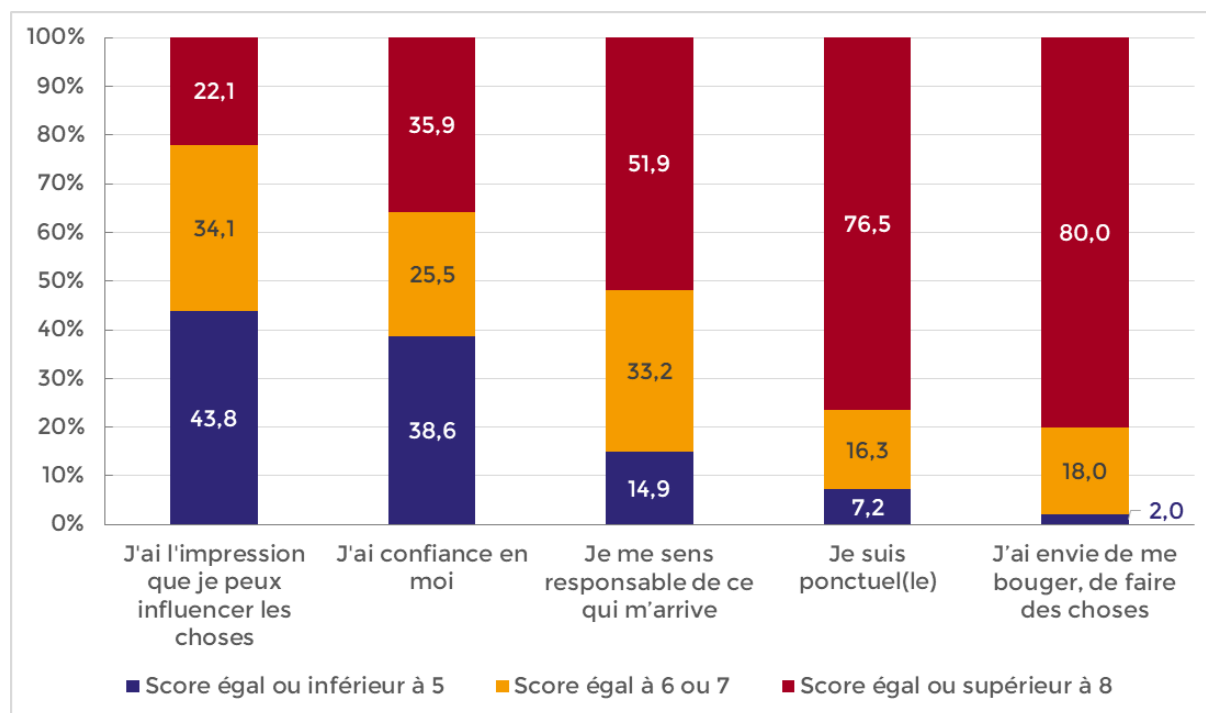
Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe post-SC, N = (167, 165, 170) sur 172

Les jeunes qui s'engagent en SC sont nombreux à douter de leur influence : 44% des jeunes ne sont pas d'accord avec l'affirmation « J'ai l'impression que je peux influencer les choses ». En revanche, au niveau individuel, ils se sentent responsables de ce qui leur arrive (85% attribuent un score égal

ou supérieur à six sur dix à cette attitude). Presque tous les jeunes ont envie de bouger, de faire des choses (98%). L'analyse des motivations (cf. tableau 5) ne dit pas autre chose : 85% des jeunes ont coché « Pour ne pas rester à rien faire chez moi, pour reprendre un rythme » et « Pour agir concrètement et être utile, pour aider des publics en difficulté » dans la liste de leurs motifs d'inscription au SC.

Près de quatre jeunes sur dix déclarent manquer de confiance en eux (score égal ou inférieur à 5). Il n'est pas étonnant de voir que parmi les motivations à s'inscrire en SC, « Pour reprendre confiance en moi » est cité par 73% des jeunes. Enfin, plus de trois quarts des jeunes estiment qu'ils sont très ponctuels (score égal ou supérieur à 8).

Graphique 11 : Distribution (en %) des jeunes par score et par attitude générale



Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe PRÉ-SC, N = (201, 226, 217, 248, 252) sur 262

Avant de passer aux résultats des comparaisons « avant-après », deux précisions méthodologiques sont à considérer pour leur interprétation. Ces précisions valent pour les tableaux 15 à 20.

Encadré 2 : Interprétation des comparaisons « avant-après » - Précisions méthodologiques

Premièrement, il existe probablement un **biais de désirabilité sociale** dans les réponses des jeunes. Ce biais est plus élevé dans les mesures « avant » que dans les mesures « après ». En effet, le questionnaire pré-SC est proposé aux jeunes pendant le processus d'inscription au SC et certains d'entre eux ont probablement coché des réponses plus favorables que la réalité en pensant qu'elles seraient avantageuses dans ce processus d'inscription²⁸. Par exemple, un jeune qui a généralement des difficultés à être à l'heure à ses rendez-vous mais qui sait que les missions en SC exigent de la ponctualité pourrait avoir tendance à surestimer son sens de la ponctualité pour faire bonne figure aux yeux de la Plateforme ; ce biais de désirabilité sociale

²⁸ Il n'y a pas de sélection de jeunes de la part de la Plateforme. Elle accepte chaque jeune qui souhaite s'inscrire. Les seules conditions d'accès pour le jeune sont d'être âgé entre 18 et 25 ans et d'être « disponible 6 mois à temps plein (28h/semaine), motivé et prêt à expérimenter le projet » (Source : Guide pédagogique de la Plateforme). L'absence de sélection joue en faveur d'un biais de désirabilité sociale faible.

est moins présent dans les mesures « après » étant donné qu'une fois son SC terminé, le jeune a moins cet incitant à vouloir « séduire » la Plateforme. Une partie des différences « avant-après » observée est donc probablement sous-estimée.

Ensuite, les niveaux « avant » sont élevés (des scores supérieurs à 7,5 sur une échelle allant jusqu'à 10) pour de nombreuses propositions, ce qui laisse de **faibles marges de progression**. Ces niveaux « avant » élevés pourraient s'expliquer d'une part par la présence d'un biais d'autosélection (les jeunes qui s'inscrivent en SC ont probablement des prédispositions supérieures aux autres en matière de solidarité, de citoyenneté engagée, de développement personnel) et, d'autre part, par la présence du biais de désirabilité sociale évoqué plus haut.

La confiance en soi des jeunes (+1,5) et leur impression de pouvoir influencer les choses (+0,9) progressent significativement. Ces deux propositions présentent les niveaux de départ les plus bas et, par conséquent, les marges de progression potentielles les plus importantes. Une troisième évolution significative, *a priori* surprenante, concerne le sens des responsabilités : les jeunes se sentent un peu moins responsables de leur situation après le SC qu'avant²⁹. Pour les deux autres attitudes testées, il n'y a pas de changement significatif sur le plan statistique.

Tableau 15 : Développement personnel - Moyenne des scores "avant-après" sur les attitudes (sur 10)

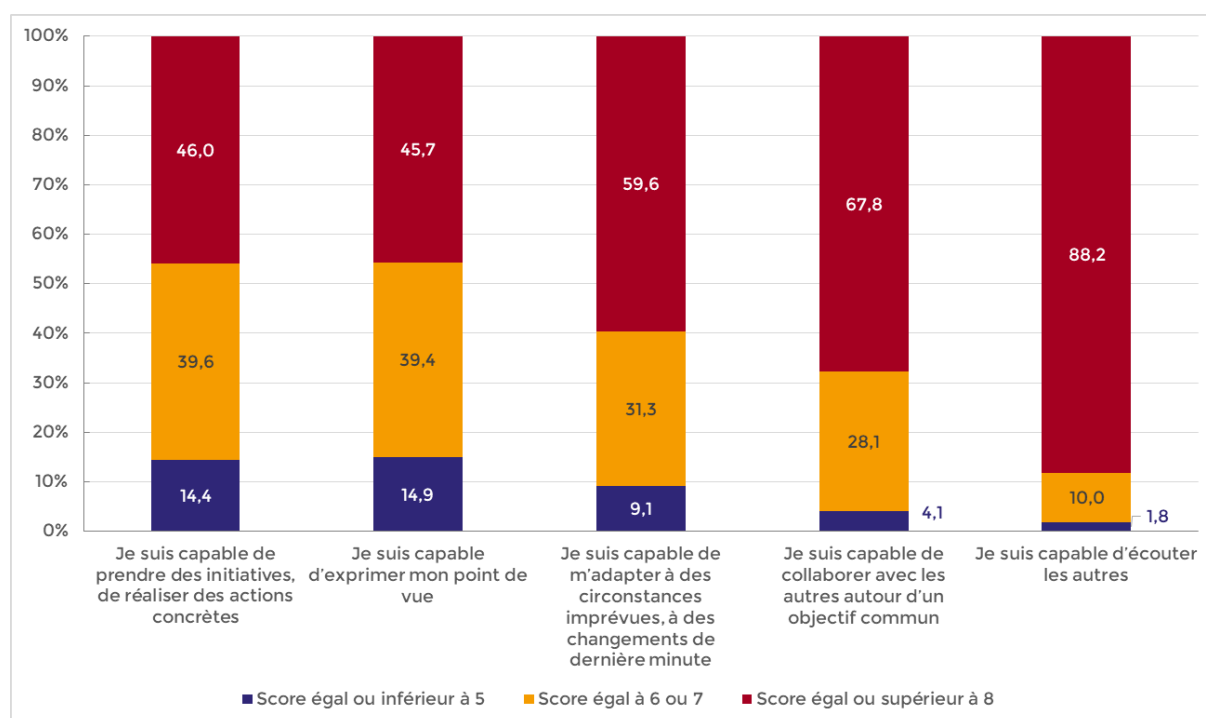
Attitudes	Avant	Après	Différence	N	Différence significative	p-valeur
J'ai confiance en moi	5,7	7,2	1,5	93	Oui	< 0,001
J'ai l'impression que je peux influencer les choses	5,2	6,1	0,9	82	Oui	0,037
Je me sens responsable de ce qui m'arrive	7,5	7,0	-0,5	84	Oui	0,044
Je suis ponctuel(le)	8,3	8,4	0,1	103	Non	0,418
J'ai envie de me bouger, de faire des choses	8,7	8,6	-0,1	103	Non	0,526

Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe PRÉ-POST, sur la base de N=112

Les jeunes qui s'inscrivent en SC ne doutent pas de leur capacité à écouter les autres : 88% accordent une note égale ou supérieure à 8 à l'affirmation s'y rapportant. Les jeunes sont mitigés quant à leur capacité à exprimer leur point de vue et à réaliser des actions concrètes : quatre jeunes sur dix attribuent un score de 6 ou 7 sur ces deux capacités. Les capacités à s'adapter à des circonstances imprévues et à collaborer sont bien notées par les jeunes, puisque respectivement 9% et 4% d'entre eux s'attribuent une note égale ou inférieure à 5 pour ces deux capacités.

²⁹ L'analyse de contribution (en cours) apporte une piste explicative : une partie des jeunes qui s'inscrivent en SC avec un sentiment d'échec (scolaire, professionnel, relationnel, etc.) s'en imputent la responsabilité. Le rôle de l'équipe pédagogique de la Plateforme est alors de replacer la responsabilité des jeunes dans un cadre plus large, incluant les responsabilités d'autres acteurs ou institutions, ce qui conduit parfois à une diminution de leur sentiment de responsabilité.

Graphique 12 : Distribution (en %) des jeunes par score et par capacité générale



Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe PRÉ-SC, N = (231, 237, 235, 248, 255) sur 262

Les jeunes se sentent davantage capables de prendre des initiatives et de réaliser des actions concrètes après avoir réalisé un SC (7,9) qu'avant (7,0). Les jeunes progressent également sur leur capacité à exprimer leur point de vue (+0,5). Ces deux différences sont significatives.

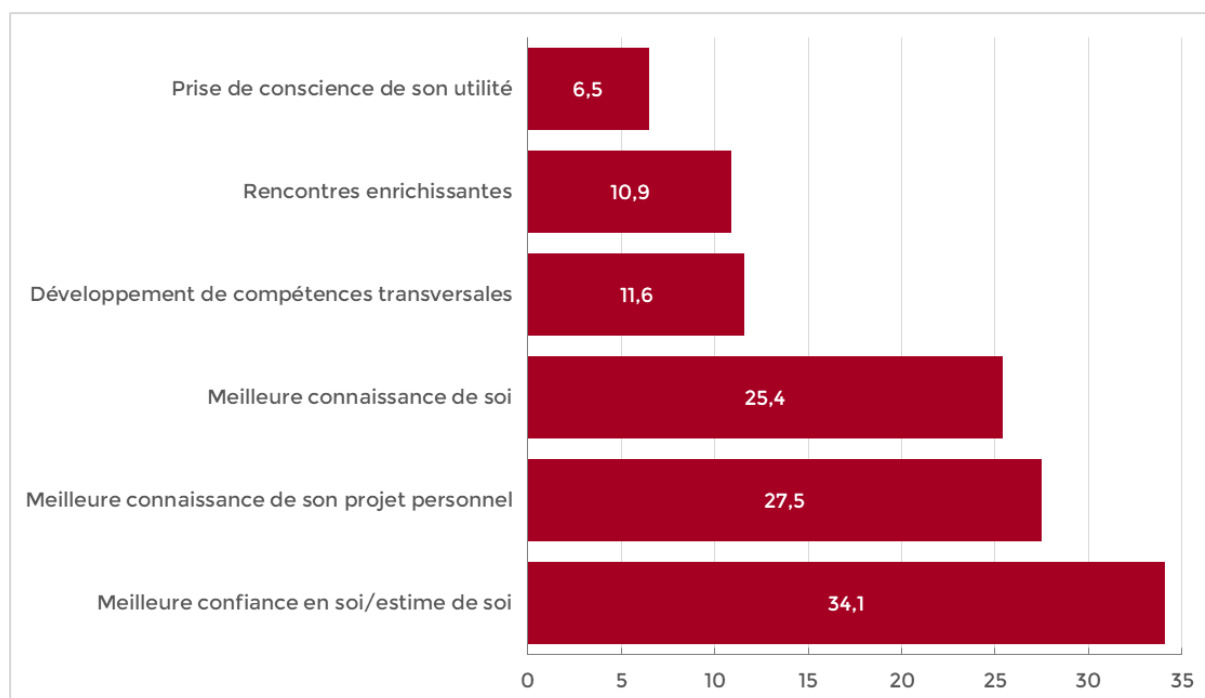
Tableau 16 : Développement personnel - Moyenne des scores "avant-après" sur les capacités (sur 10)

Capacités	Avant	Après	Différence	N	Différence significative	p-valeur
Je suis capable de prendre des initiatives, de réaliser des actions concrètes	7,0	7,9	0,9	99	Oui	< 0,001
Je suis capable d'exprimer mon point de vue	7,0	7,5	0,5	102	Oui	0,042
Je suis capable de m'adapter à des circonstances imprévues, à des changements de dernière minute	7,7	8,0	0,3	97	Non	0,1506
Je suis capable de collaborer avec les autres autour d'un objectif commun	8,1	8,3	0,2	106	Non	0,211
Je suis capable d'écouter les autres	8,8	8,9	0,1	109	Non	0,524

Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe PRÉ-POST, sur la base de N=112

Face à la proposition : « Grâce au Service Citoyen que j'ai réalisé... », les jeunes sont invités à formuler ouvertement ce que leur participation à un SC leur a apporté. La centaine de réponses est agrégée en quelques catégories. Les jeunes ont essentiellement évoqué des changements en termes de développement personnel (un des quatre objectifs opérationnels de la Plateforme).

Graphique 13 : Distribution (en %) des jeunes selon leur réponse à la proposition : « Grâce au Service Citoyen que j'ai réalisé... »



Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe post-SC, N =138 (34 données manquantes)

Les indications favorables à propos des changements en termes de confiance en soi des jeunes (cf. tableau 15) sont confortées par les réponses à cette proposition : 34% des jeunes déclarent qu'ils ont davantage confiance en eux/d'estime d'eux-mêmes grâce au SC. Une meilleure connaissance du projet personnel est également fréquemment citée par les jeunes (27% des réponses). À ce sujet, c'est presque toujours le registre professionnel qui est mentionné par les jeunes. Le podium des effets subjectifs du SC est complété par une meilleure connaissance de soi (25%). Estime de soi et meilleure connaissance de soi vont souvent de pair car le jeune, grâce au SC, réalise qu'il a davantage de capacités que ce qu'il pensait.

Développer des compétences transversales (en particulier en communication, ouverture aux autres et travail en équipe), faire des rencontres enrichissantes et prendre conscience de son utilité sont aussi régulièrement pointés par les jeunes comme des effets du SC.

3.4. DANS QUELLE MESURE LE SC DÉVELOPPE-T-IL CHEZ LES JEUNES DES ATTITUDES ET DES INTENTIONS DE CITOYENNETÉ ENGAGÉE ET DE SOLIDARITÉ ?

Avant de débiter leur SC, 64% des jeunes estiment que l'engagement bénévole est une bonne chose et que chacun est libre de le faire et 30% des jeunes estiment que le bénévolat c'est très bien et que tout le monde devrait en faire. Quasiment aucun jeune ne trouve que le bénévolat ne sert à rien. Après leur SC, on observe un transfert de voix des jeunes : beaucoup de jeunes qui estimaient avant le SC que tout le monde devrait s'engager bénévolement jugent après le SC que chacun peut s'engager s'il veut et comme il veut (différence de 7,5 points de pourcentage). Ces premières indica-

tions montrent d'une part que les jeunes sont - avant leur SC - déjà largement convaincus par l'engagement bénévole et que, d'autre part, la participation à un SC ne semble pas augmenter cette perception favorable, mais renforce le caractère volontaire de l'engagement bénévole³⁰.

La part de jeunes qui trouve que le bénévolat ce n'est pas mal mais qu'il faut aussi savoir penser à soi augmente dans les mêmes proportions (+7 points de pourcentage).

Tableau 17 : Répartition (%) des jeunes selon leur avis à propos des gens qui s'engagent bénévolement

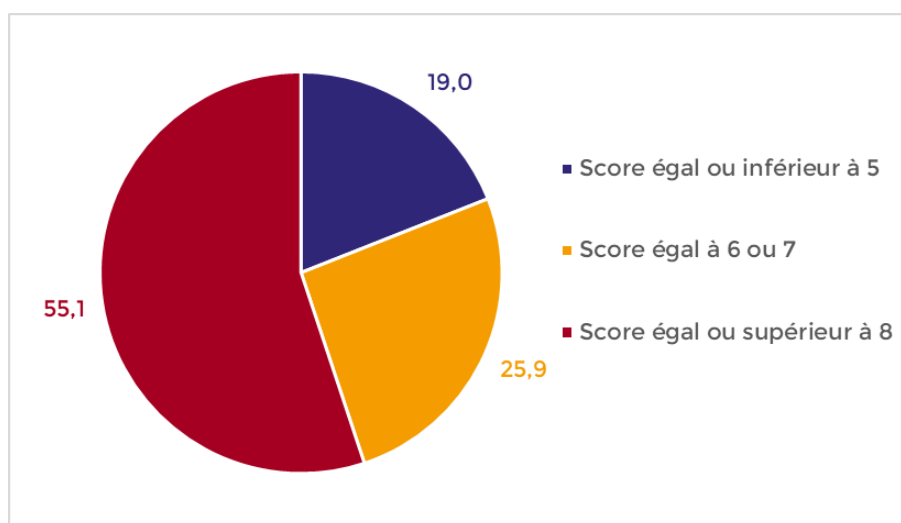
Proposition	Avant	Après
Je trouve que ça ne sert à rien ; on ne peut pas changer les choses	2,0	1,0
Je trouve ça pas mal, mais il faut aussi savoir penser à soi	3,0	10,1
Je trouve ça bien, mais chacun s'engage s'il veut et comme il veut	63,9	71,4
Je trouve ça très bien ; il faudrait que tout le monde fasse pareil	30,1	16,5
Je ne sais pas	1,0	1,0

Source : IWEPS, Calcul : IWEPS

Données pondérées du groupe PRÉ-POST, N=109, 3 données manquantes

Ces perceptions favorables envers l'engagement bénévole des gens se traduisent-elles en envie personnelle de faire du bénévolat, du volontariat ? La participation du jeune à un SC stimule-t-elle cette envie ?

Graphique 14 : Distribution (en %) des jeunes selon le score qu'ils attribuent à l'effet du SC sur leur envie de faire du bénévolat, du volontariat



Source : IWEPS, Calcul : IWEPS

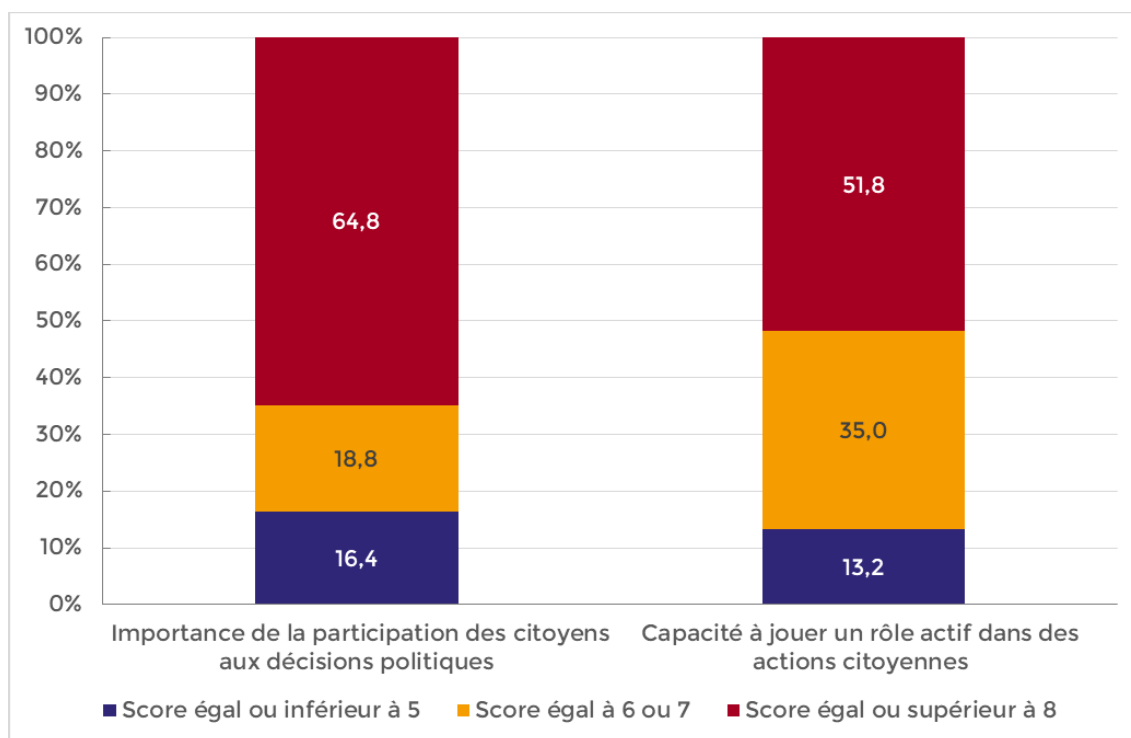
Données pondérées du groupe post-SC, N =157, 15 données manquantes

Sur une échelle allant jusqu'à 10 et captant l'effet de la participation à un SC sur l'envie de faire du bénévolat, la note moyenne s'élève à 7,5. Un peu plus de la moitié des jeunes (55%) estime que le SC leur a donné l'envie de faire du bénévolat, du volontariat (score égal ou supérieur à 8). Étant donné les perceptions favorables des jeunes à propos du bénévolat avant de commencer leur SC, cette envie préexistait probablement pour une partie de ces jeunes avant qu'ils ne le débutent.

³⁰ Ce changement est significatif sur le plan statistique.

Sur le plan de la citoyenneté, les jeunes qui débutent un SC jugent importante la participation des citoyens aux décisions politiques (via le vote ou d'autres moyens de participation) : près de deux jeunes sur trois (65%) attribuent un score égal ou supérieur à 8 à cette dimension de la citoyenneté. Les jeunes s'estiment-ils capables de jouer un rôle actif dans des actions citoyennes (par exemple, travailler dans le milieu associatif, faire grève, manifester ou militer) ? Un peu plus de la moitié des jeunes (52%) semblent convaincus de leur capacité à le faire tandis que 35% d'entre eux sont plus dubitatifs.

Graphique 15 : Distribution (en %) des jeunes par score et par dimension de la citoyenneté



Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe PRÉ-SC, N = (200, 213) sur 262

Entre le début et la fin du SC, il n'y a pas d'évolution significative sur ces deux dimensions. L'absence de progression n'est pas une surprise dans la mesure où, d'une part, les niveaux de départ sont élevés (et donc la marge de progression potentielle est faible) et, d'autre part, il existe une probabilité que les mesures « avant » soient davantage teintées de désirabilité sociale que les mesures « après » (cf. encadré 3).

Tableau 18 : Citoyenneté - Moyenne des scores "avant-après" (sur 10)

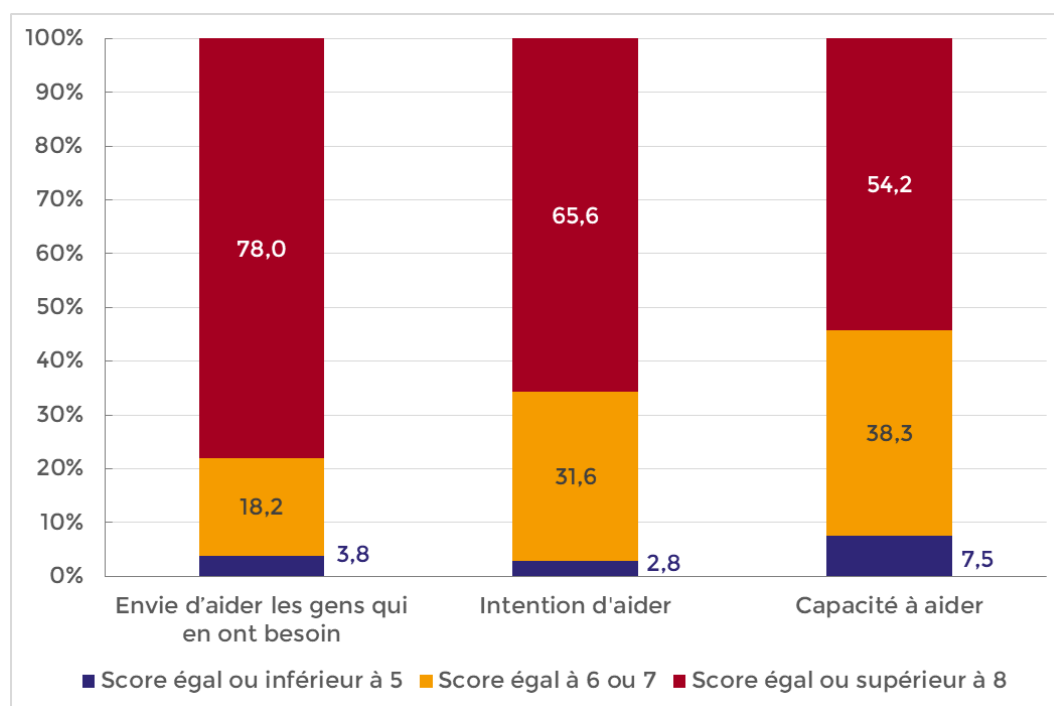
Dimension de la citoyenneté	Avant	Après	Différence	N	Différence significative	p-valeur
Importance de la participation des citoyens aux décisions politiques	7,4	7,5	0,1	77	Non	0,755
Capacité à jouer un rôle actif dans des actions citoyennes	7,0	6,7	-0,3	88	Non	0,252

Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe PRÉ-POST, sur la base de N=112

Lorsqu'on demande aux jeunes qui vont s'engager dans un SC s'ils iraient (encore) voter aux élections si le vote n'était plus obligatoire en Belgique, 54% répondent par l'affirmative. La même question leur est posée après leur SC. Les données ne montrent pas de changements significatifs dans les réponses des jeunes.

Sur le plan de la solidarité, l'envie d'aider est très présente chez les jeunes qui débutent un SC : 78% des jeunes attribuent un score égal ou supérieur à 8 à cette dimension. Cette statistique n'est pas surprenante : c'est l'essence même du SC que de se mettre au service de la collectivité, des plus fragiles, des plus démunis. On voit donc mal un jeune qui n'a pas envie d'aider les gens s'inscrire au SC.

Graphique 16 : Distribution (en %) des jeunes par score et par dimension de la solidarité



Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe PRÉ-SC, N = (247, 231, 236) sur 262

Un peu plus d'un jeune sur deux (54%) se sent très capable d'aider les autres et 38% s'accordent une note moyenne à ce sujet. L'intention d'aider les autres est bien présente également. La question qui était posée aux jeunes à ce sujet est la suivante : « Si tu croisais une personne qui a besoin d'aide, que penses-tu que tu ferais ? ». Les possibilités de réponse s'étaient de 0 (Je pense que je ne l'aiderais pas) à 10 (Je pense que je l'aiderais jusqu'à ce que son problème soit résolu). Deux jeunes sur trois (66%) ont choisi un score égal ou supérieur à 8 sur cette dimension.

Tableau 19 : Solidarité - Moyenne des scores "avant-après" (sur 10)

Dimension de la solidarité	Avant	Après	Diffé- rence	N	Diffé- rence si- gnifica- tive	p-valeur
Envie d'aider les gens qui en ont besoin	8,4	8,3	-0,1	104	Non	0,412
Intention d'aider	7,7	7,5	-0,2	98	Non	0,274
Capacité à aider les autres	7,5	7,8	0,3	97	Non	0,146

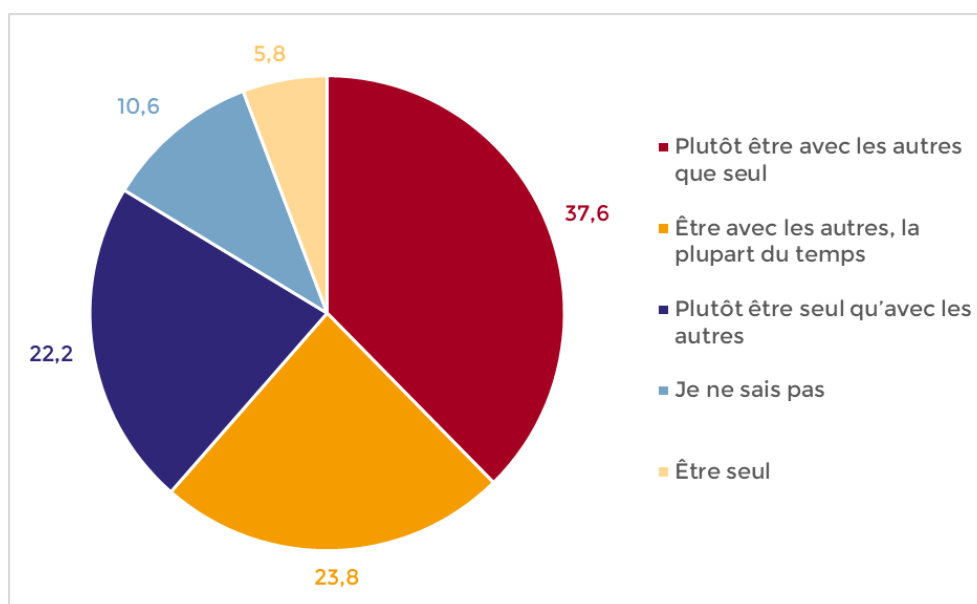
Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe PRÉ-POST, sur la base de N=112

Aucune différence significative n'est observée entre le début et la fin du SC pour les jeunes sur leur envie d'aider, leur capacité et leur intention de le faire. À nouveau, la présence d'un biais de désirabilité sociale et des niveaux de départ élevés pourraient expliquer cette absence d'évolution significative.

3.5. DANS QUELLE MESURE LE SC DÉVELOPPE-T-IL CHEZ LES JEUNES D'AVANTAGE DE COMPORTEMENTS EN FAVEUR D'UNE PARTICIPATION ACCRUE À LA VIE EN SOCIÉTÉ (COHÉSION SOCIALE) ?

Une majorité de jeunes qui débutent un SC aiment le contact avec les autres : un peu plus de six jeunes sur dix préfèrent plutôt être avec les autres que seul (38%) ou être avec les autres la plupart du temps (24%). Près de 6% des jeunes préfèrent passer seul leur temps libre.

Graphique 17 : Distribution (en %) des jeunes selon qu'ils préfèrent être seuls ou avec les autres durant leur temps libre (avant de débiter leur SC)



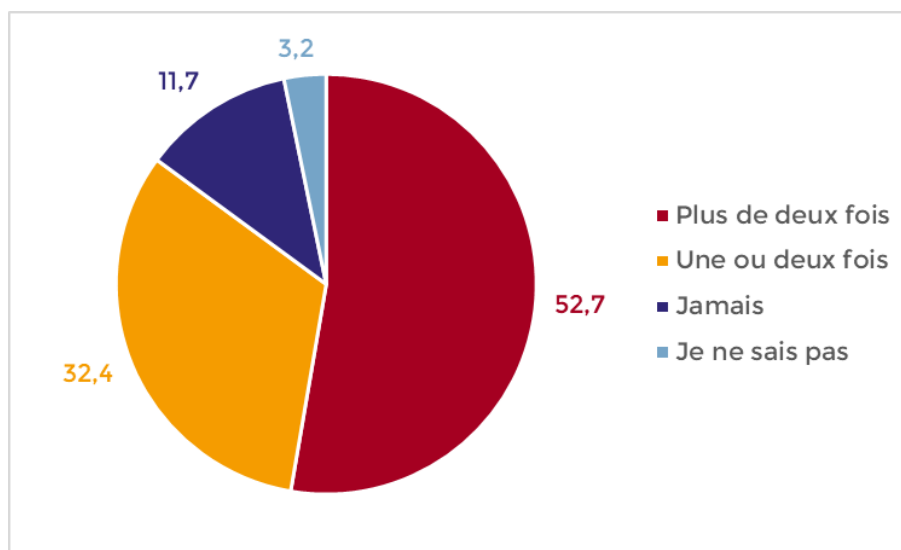
Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe PRÉ-SC, N = 261, 1 donnée manquante

Une comparaison « avant-après » est réalisée en réduisant à deux le nombre de catégories : la première regroupe les jeunes qui préfèrent « (plutôt) être seuls » et la seconde les jeunes qui préfèrent

« (plutôt) être avec les autres »³¹. Il n'y a pas de changement significatif dans la distribution des réponses des jeunes entre le début et la fin du SC : une majorité des jeunes continue à marquer leur préférence pour passer leur temps libre en compagnie d'autres personnes.

Les comportements d'aide sont-ils plus fréquents après le SC qu'avant ? Au cours des six mois qui ont précédé leur SC, près de 85% des jeunes ont donné de l'aide³² à quelqu'un de leur entourage (en dehors de ceux avec qui tu habites) : les jeunes ont des comportements solidaires avant de débiter leur SC. Après le SC, les comportements d'aide restent très fréquents. On ne note pas de changements significatifs à ce sujet.

Graphique 18 : Distribution (en %) des jeunes selon la fréquence de l'aide au cours des six derniers mois (avant de débiter leur SC)



Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe PRÉ-SC, N = 262

La mesure de la participation à la vie en société des jeunes ayant participé à un SC ne peut se résumer à ces deux indicateurs. L'analyse de contribution (en cours) apportera des éléments supplémentaires pour appréhender plus largement les changements à ce niveau. À titre illustratif, mentionnons que pour des jeunes NEETs et/ou des jeunes qui sont restés isolés pendant les périodes de confinement, le SC a été l'occasion de recréer du lien social (nouvelles amitiés entre jeunes d'une même promotion, rencontres enrichissantes en mission, etc.).

3.6. CHANGEMENTS HORS OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

En dehors des changements liés aux objectifs opérationnels de la Plateforme (développement personnel, citoyenneté engagée, solidarité, cohésion sociale), d'autres changements se manifestent chez les jeunes en SC, en particulier à propos de leur projet personnel ou de leur recherche d'emploi. Cette dernière section propose quelques statistiques à ce sujet.

Avant de débiter leur SC, près de deux jeunes sur trois (64%) ont une idée de leur projet personnel. Après leur SC, ils sont 82% à avoir une idée de ce qu'ils vont faire. Dans un contexte où la part des NEETs croît tendanciellement, cette augmentation de 18 points de pourcentage est conséquente.

³¹ Cette réduction en deux catégories était nécessaire pour aboutir à un tableau de contingences (qui sert de base à la comparaison « avant-après ») contenant des cellules avec des effectifs suffisants pour réaliser le test statistique.

³² Par exemple, faire des courses pour une personne qui se déplace difficilement ou donner un coup de main pour un travail.

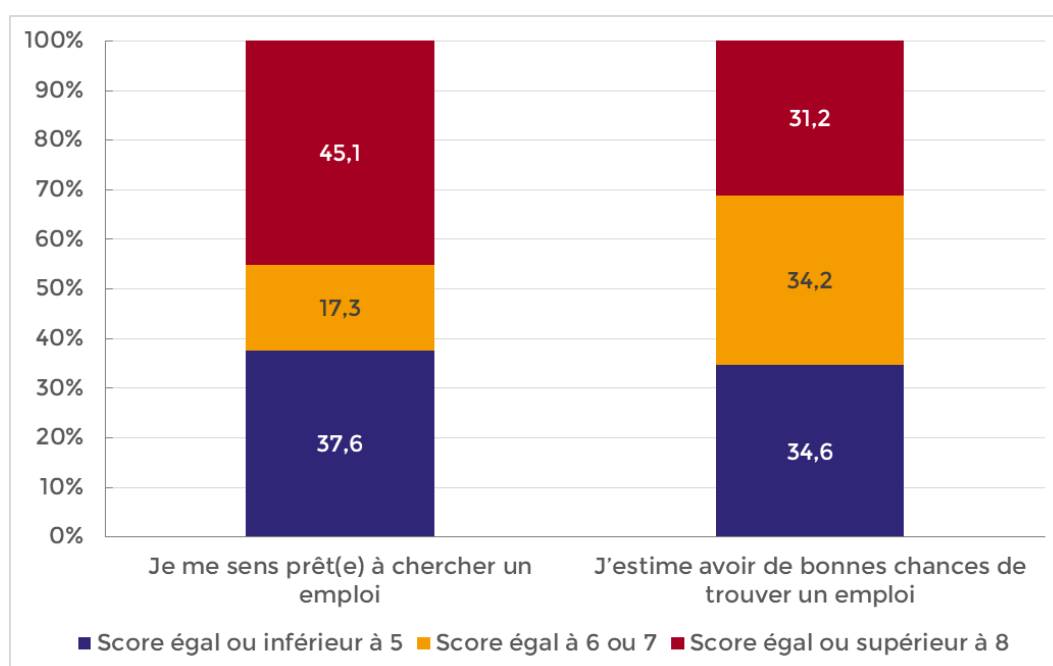
Cette différence est significative sur le plan statistique. Dans une certaine mesure, le SC est donc un outil efficace d'élaboration ou de clarification du projet personnel du jeune.

Le projet post-SC rime souvent avec la recherche d'emploi : 35% des jeunes ont sélectionné cette proposition. Reprendre des études et chercher une formation sont également des projets fréquemment cités (cf. tableau 9).

Avant de commencer leur SC, près de quatre jeunes sur dix (38%) estiment qu'ils ne sont pas prêts à chercher un emploi. À l'autre bout du spectre, 45% des jeunes se sentent tout à fait prêts à chercher un emploi (score égal ou supérieur à 8).

À propos des chances de trouver un emploi, les avis des jeunes sont partagés : environ un jeune sur trois déclare que ses chances de trouver un emploi sont minces (score égal ou inférieure à 5) ou moyenne (score de 6 ou 7), tandis qu'une proportion légèrement inférieure de jeunes estime avoir de très bonnes chances de trouver un emploi (score égal ou supérieur à 8).

Graphique 19 : Distribution (en %) des jeunes par score et par dimension de la recherche d'emploi



Source : IWEPS, Calcul : IWEPS
Données pondérées du groupe PRÉ-SC, N = (221, 186) sur 262

Les jeunes qui ont fait un SC se sentent davantage prêts à chercher un emploi après le SC (6,7) qu'avant (5,9). Ils sont également plus confiants sur leur chance de trouver un emploi : avant le SC, le score moyen sur cette proposition est de 5,9 ; après, il grimpe à 6,9. Ces deux progressions sont significatives.

Tableau 20 : Rechercher d'emploi - Moyenne des scores "avant-après" (sur 10)

Dimension de la recherche d'emploi	Avant	Après	Différence	N	Différence significative	p-valeur
Je me sens prêt(e) à chercher un emploi	5,9	6,7	0,8	95	Oui	0,009
J'estime avoir de bonnes chances de trouver un emploi	5,9	6,9	1,0	71	Oui	0,005

Source : IWEPS, Calcul : IWEPS

Données pondérées du groupe PRÉ-POST, sur la base de N=112

Enfin, à la question : « Ton projet professionnel (étude, formation, emploi, etc.) s'est-il précisé à la suite de ta participation à un SC ? », 65% des jeunes répondent par l'affirmative.

4. Conclusion

L'évaluation a porté sur le SC tel qu'il est mis en œuvre en Wallonie par la Plateforme. La finalité principale de l'évaluation est instrumentale : le cabinet du Ministre-Président wallon souhaite disposer d'informations utiles pour décider de la trajectoire (principalement budgétaire) à imprimer à ce dispositif une fois la convention arrivée à son terme.

L'ambition de l'évaluation est d'apprécier dans quelle mesure les quatre objectifs opérationnels du SC et son principe fondamental ont été atteints : favoriser le développement personnel des jeunes, encourager l'exercice d'une citoyenneté engagée, renforcer la solidarité, augmenter la cohésion sociale, pratiquer un brassage social et culturel (principe fondamental).

Ce rapport final synthétise les résultats des analyses effectuées à partir de données issues des questionnaires pré- et post-SC, des dossiers d'inscription et des bases de données administratives de la Plateforme (comparaison avant-après). La présente conclusion énonce les principaux résultats par objectif opérationnel/principe.

Le **brassage social et culturel** (principe fondamental) est-il pratiqué dans les promotions du SC ? Pour favoriser la découverte de l'altérité par le brassage (c'est-à-dire l'interaction entre jeunes d'une même promotion et qui sont différents), la Plateforme mise sur la mixité : en théorie, elle doit constituer des promotions de 25 jeunes aux profils variés en associant à des critères de profilage des valeurs vers lesquelles chaque promotion doit tendre (par exemple, 50% de femmes et 50% d'hommes dans chaque promotion). D'après le guide pédagogique de la Plateforme, organiser la mixité dans les promotions n'est possible que si le nombre de jeunes qui souhaitent s'inscrire à une promotion est supérieur aux 25 places disponibles dans la promotion. Or, pendant la période d'évaluation, les promotions ont en moyenne été composées de 16 jeunes et n'ont jamais compté plus de 25 jeunes. La condition nécessaire pour organiser la mixité des promotions (avoir plus de 25 jeunes qui veulent s'inscrire à une promotion) n'étant pas rencontrée, celle-ci n'est pas mise en œuvre par la Plateforme. Selon plusieurs responsables de promotion de la Plateforme, ne pas organiser la mixité selon les principes édictés dans le guide pédagogique ne veut pas dire que la mixité n'est pas présente au sein des promotions. Ils sont d'ailleurs d'accord pour dire que la mixité se fait « naturellement » dans les promotions, même si cette mixité n'est pas forcément le reflet de celle définie par les critères de profilage. Une majorité de jeunes partage d'ailleurs le point de vue des responsables de promotion : 58% d'entre eux déclarent que leur promotion était composée de jeunes (très) différents. La mixité – prérequis au brassage selon la Plateforme – semble donc présente au sein des promotions du SC.

Dans quelle mesure le SC participe-t-il au **développement personnel** des jeunes ? Des progressions significatives sont observées sur (1) la confiance en soi des jeunes, (2) leur impression de pouvoir influencer les choses, (3) leur capacité à prendre des initiatives, à réaliser des actions concrètes et (4) leur capacité à exprimer leur point de vue. Ce sont aussi ces quatre propositions qui ont les niveaux de départ les plus bas et donc pour lesquelles les marges de progression sont les plus importantes. Pour les autres propositions testées, il n'y a pas de changement significatif sur le plan statistique.

Face à la proposition : « Grâce au Service Citoyen que j'ai réalisé... », les jeunes sont invités à formuler ce que leur participation à un SC leur a apportée. Ils ont essentiellement évoqué des changements en termes de développement personnel : augmentation de la confiance en soi et de l'estime de soi, meilleure connaissance de soi et du projet personnel.

Dans quelle mesure le SC développe-t-il chez les jeunes des attitudes et des intentions de **citoyenneté engagée et de solidarité** ? Avant de commencer leur SC, les jeunes sont déjà largement convaincus par l'engagement bénévole. La participation à un SC ne semble pas augmenter cette perception favorable, mais renforce le caractère volontaire de cet engagement.

La Plateforme formule l'objectif de citoyenneté engagée sur le plan des moyens. Il s'agit de « donner au jeune les moyens d'acquérir une meilleure connaissance des droits et devoirs, civils et politiques, liés à son pays et à l'Europe, de participer activement à la société pour un mieux vivre-ensemble et de développer un esprit critique à partir d'une meilleure compréhension des enjeux de société » (Plateforme). Les formations « Démocratie et moi », « Interculturalité » ou encore « Enjeux environnementaux » sont, par exemple, autant d'activités qui valident raisonnablement l'atteinte de cet objectif de moyen. L'évaluation de résultat menée par l'IWEPS va au-delà de l'objectif de moyen que la Plateforme s'est assigné : il ne s'agit pas de savoir si la Plateforme met en œuvre des activités pour que le jeune change mais plutôt de savoir si le jeune change. À ce sujet, pour les deux propositions testées (Importance de la participation des citoyens aux décisions politiques, capacité à jouer un rôle actif dans des actions citoyennes), les analyses ne mettent pas en évidence de changement significatif. L'analyse de contribution (en cours) permettra de valider ou non cette absence d'effet.

Sur le plan de la solidarité, l'envie d'aider est très marquée chez les jeunes qui débutent un SC : 78% des jeunes attribuent un score égal ou supérieur à 8 à cette dimension. Cette statistique n'est pas surprenante : c'est l'essence même du SC que de procurer de l'aide à celles et ceux qui en ont besoin. La capacité et l'intention d'aider sont également bien présentes au départ du SC. Aucune différence significative n'est observée entre le début et la fin du SC pour les jeunes sur leur envie d'aider, leur capacité et leur intention de le faire.

En ce qui concerne l'objectif de **cohésion sociale**, un peu plus de six jeunes sur dix qui débutent un SC préfèrent être avec les autres que seuls. Au cours des six mois qui ont précédé leur SC, près de 85% des jeunes ont donné de l'aide à quelqu'un de leur entourage (en dehors de ceux avec qui ils habitent). Pour ces deux indicateurs, il n'y a pas de changement significatif entre le début et la fin du SC. La mesure de la participation à la vie en société des jeunes ayant participé à un SC ne peut se résumer à ces deux indicateurs. L'analyse de contribution (en cours) apportera des éléments supplémentaires pour appréhender plus largement les changements à ce niveau. À titre illustratif, mentionnons déjà que pour des jeunes NEETs et/ou des jeunes qui sont restés isolés pendant les périodes de confinement, le SC a été l'occasion de recréer du lien social (nouvelles amitiés entre jeunes d'une même promotion, rencontres enrichissantes en mission, etc.).

En dehors des changements liés aux objectifs opérationnels de la Plateforme (développement personnel, citoyenneté engagée, solidarité, cohésion sociale), d'autres changements se manifestent chez les jeunes en SC, en particulier à propos **de leur projet personnel et de leur recherche d'emploi**.

Avant de débiter leur SC, près de deux jeunes sur trois (64%) ont une idée de leur projet personnel. Après leur SC, ils sont 82% à avoir une idée de ce qu'ils vont faire. Dans un contexte où la part des NEETs croît tendanciellement, cette augmentation de 18 points de pourcentage est conséquente. Cette différence est significative sur le plan statistique. Dans une certaine mesure, le SC est donc un outil efficace d'élaboration ou de clarification du projet personnel du jeune (qui inscrit souvent son projet personnel dans un registre professionnel).

Par rapport à leur recherche d'emploi, avant de commencer leur SC, près de quatre jeunes sur dix (38%) estiment qu'ils ne sont pas prêts à chercher un emploi. À propos des chances de trouver un emploi, les avis des jeunes sont partagés : environ un jeune sur trois déclare que ses chances de trouver un emploi sont minces (score égal ou inférieure à 5) ou moyenne (score de 6 ou 7), tandis

qu'une proportion légèrement inférieure de jeunes estime avoir de très bonnes chances de trouver un emploi (score égal ou supérieur à 8).

Les jeunes qui ont fait un SC se sentent davantage prêts à chercher un emploi après le SC (6,7) qu'avant (5,9). Ils sont également plus confiants sur leur chance de trouver un emploi : avant le SC, le score moyen sur cette proposition est de 5,9 ; après, il grimpe à 6,9. Ces deux progressions sont significatives.

Une absence de progression significative sur le plan statistique ne signifie pas automatiquement une absence réelle de progression. La probable existence d'un biais de désirabilité sociale (le jeune coche une réponse plus favorable que la réalité en pensant que sa réponse sera avantageuse dans le processus d'inscription au SC) rend les estimations « avant » faites par les jeunes plus élevées que leur niveau réel. Il est donc probable qu'une partie des différences « avant-après » observées soient sous-estimées. La présence d'un biais d'autosélection (les jeunes qui débutent un SC ont des prédispositions supérieures aux autres en matière de citoyenneté, de solidarité, par exemple) est probable également. Ce biais d'autosélection amène les mesures de départ à des niveaux élevés, laissant une marge de progression potentielle restreinte.

Ajoutons que la période d'observation des données (de septembre 2020 à avril 2022) s'est déroulée pendant la pandémie de coronavirus. En se conformant aux règles sanitaires changeantes, la Plateforme n'a presque jamais pu implémenter ses services citoyens selon les prescrits de leurs documents de mise en œuvre (guide de l'équipe pédagogique, guide d'accueil d'un jeune en SC, guide du partenariat, etc.). Par exemple, la semaine d'intégration qui devait avoir lieu en résidentiel sur quatre jours a été la plupart du temps organisée à distance sur une durée plus courte. Or, l'analyse de contribution (en cours) montre que cette semaine d'intégration est considérée comme fondamentale par la Plateforme et par les jeunes dans la suite de leur parcours en SC. Son passage à distance a par conséquent diminué son influence positive sur les jeunes. Plus largement, la plupart des missions passées en distanciel ont vu leur plus-value sur les jeunes réduite.

Grâce à ces comparaisons « avant-après », il a été possible de déterminer si les jeunes qui ont participé à un SC ont changé. Or, des facteurs externes mais coïncidant avec le SC pourraient avoir joué un rôle (positif ou négatif) sur l'évolution du jeune en SC. L'analyse de contribution (en cours) aura pour objectif principal d'expliquer et de comprendre la contribution du SC et des facteurs externes aux changements observés chez les jeunes qui y ont participé. Elle sera finalisée dans les prochains mois.

5. Annexes

5.1. THÉORIE DU COMPORTEMENT PLANIFIÉ

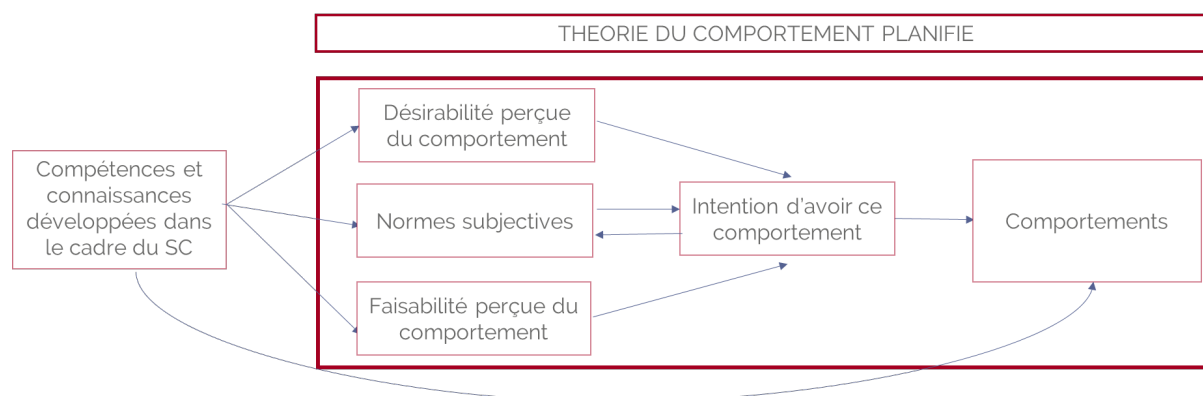
La théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991) a été mobilisée comme cadre non contraignant pour décliner le questionnaire évaluatif et élaborer les questionnaires pré- et post-SC ainsi que le dossier d'inscription. Un principe d'ouverture a présidé aux choix des indicateurs de changement retenus dans les questionnaires et le dossier d'inscription : ne pas se priver *a priori* d'un indicateur qui ne rentre pas dans le cadre théorique mais qui est jugé pertinent par le groupe de travail de l'évaluation du SC et, à l'inverse, ne pas ignorer des indicateurs qui font partie du cadre théorique mais qui ne sont pas (directement) observés par le groupe de travail (en particulier les acteurs de terrain). C'est donc dans une visée heuristique plutôt qu'hypothético-déductive que ce cadre théorique a été choisi.

Les théoriciens du comportement ont mis en évidence que les forces agissant sur un comportement spécifique le font de manière indirecte en influençant les intentions par le biais de deux attitudes-clés (désirabilité et faisabilité perçue d'un comportement) et de normes subjectives :

- La désirabilité perçue d'un comportement renvoie au désir d'un individu d'adopter un comportement déterminé. L'intensité de ce désir est fortement corrélée aux connaissances qu'il a à propos du comportement en question. Par exemple, un jeune pourrait percevoir le bénévolat comme un comportement désirable (y voyant par exemple une opportunité d'aider des personnes en difficulté). Savoir (connaissance) que le bénévolat n'apporte aucune rétribution financière pourrait cependant tempérer son désir d'en faire ;
- La faisabilité perçue d'un comportement est un test de la question suivante : « Suis-je capable de [comportement à adopter] ? ». Ce test de faisabilité est tributaire des compétences (techniques, comportementales et relationnelles) du jeune par rapport à ce comportement. Par exemple, militer nécessite d'être capable d'argumenter ;
- Enfin, les normes subjectives font référence à la valorisation qu'un individu perçoit de l'avis des personnes qui « comptent » pour lui. Par exemple, si voter est perçu positivement par ses amis, un jeune sera plus enclin à adopter ce comportement citoyen.

L'essentiel pour notre propos est de souligner que « les intentions et leurs attitudes sous-jacentes sont basées sur la perception, ce qui signifie qu'elles peuvent être apprises » (Krueger *et al.* 2000) via le développement de compétences et de connaissances.

Figure 6 : Théorie du comportement planifié



Source : Ajzen (1991), aménagements : IWEPS

En effet, les compétences et connaissances jouent un rôle fondamental sur les comportements, soit en les influençant directement, soit en agissant via les deux attitudes-clés du modèle (désirabilité et faisabilité perçues du comportement) et les normes subjectives.

Nous parlons ici de compétences (et de connaissances) perçues, en ce sens, qu'il s'agit pour les jeunes de s'autoévaluer sur leur niveau de compétences et de connaissances. La mesure sera donc empreinte de subjectivité. Cette subjectivité, qui pourrait être critiquée dans certaines études, est ici bien à propos étant donné que ce sont davantage les compétences perçues que les compétences réelles qui influencent les comportements : « *It has to some extent been established that individuals' perceptions of their abilities have a greater impact on their behavior than actual abilities do* » (Krueger & Dickson, 1994 in Eurostat Statistical Book (2012)) : ou encore : « *level of motivation, affective states and actions are based more on what [people] believe than on what is objectively true* » (Bandura, 1986, in Mobert, 2012).

La théorie du comportement planifié suggère qu'un comportement est précédé d'une intention d'avoir ce comportement, et que cette intention a pour antécédent deux attitudes particulières (la désirabilité et la faisabilité perçues du comportement en question) et des normes subjectives. Le degré d'accomplissement des objectifs de renforcement de la solidarité et d'encouragement à l'exercice d'une citoyenneté engagée peut se mesurer en termes d'intention et d'attitudes. Ces attitudes ne sont opérantes que si les compétences dont le jeune dispose le permettent. Autrement dit, pour qu'un comportement – par exemple lancer une pétition – soit désirable et faisable, il faut au préalable qu'il en ait une image positive (basée sur les connaissances qu'il a du comportement) et que le jeune se sente capable de le mettre en œuvre (compétences). L'objectif de base du SC, favoriser le développement personnel du jeune peut se mesurer à l'aune de l'évolution des compétences transversales développées en SC (confiance en soi, prise d'initiative, etc.).

Voici un exemple d'enchaînement et de quelques conditions qui y contribuent : lors de son SC, parmi les compétences et connaissances qu'il développe, le jeune augmente sa confiance en lui et prend connaissance des bénéfices d'être en relation avec des personnes différentes sous certains aspects. Rencontrer des personnes différentes devient à la fois un comportement davantage « faisable » et davantage désirable (attitudes-clés). Les responsables de promotion du jeune, que ce dernier estime beaucoup, l'encouragent d'ailleurs à aller vers des personnes différentes (normes subjectives). L'intention de rencontrer des personnes différentes se voit par conséquent renforcée. *In fine*, le jeune, pendant et après son SC, se comporte de façon à multiplier les rencontres de ce type, œuvrant à son niveau à une cohésion sociale renforcée.

5.2. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DU SERVICE CITOYEN

Développement personnel

Dans un cadre sécurisé d'expérimentation et de valorisation, le jeune en Service Citoyen apprend à mieux se connaître, à mieux interagir avec les autres et à définir les bases de son projet de vie (émancipation, capacitation). L'alternance d'actions et de formations, seul, en groupe ou en équipe de travail, développe sa réflexivité sur les expériences vécues contribuant à l'acquisition de compétences de base, de savoirs, savoirs-faire et savoirs-être.

Cohésion sociale

Le Service Citoyen contribue à la rencontre, à l'échange et à la création de liens entre individus socialement différents, renforçant leur intégration au sein d'un groupe et leur inclusion dans la société. Le Service Citoyen favorise l'échange d'expériences, de points de vue et l'expression des identités plurielles au sein du groupe de jeunes et avec les publics bénéficiaires.

Citoyenneté

Le Service Citoyen donne au jeune les moyens d'acquérir une meilleure connaissance des droits et devoirs, civils et politiques, liés à son pays et à l'Europe, de participer activement à la société pour un mieux vivre-ensemble et de développer un esprit critique à partir d'une meilleure compréhension des enjeux de société. Il y expérimente un espace de participation et d'engagement, véritable laboratoire du vivre ensemble.

Solidarité

Le Service Citoyen génère un équilibre entre les besoins individuels (je) et collectifs (nous) pour construire une société moins inégale. Le jeune y apprend à mieux connaître les Biens Communs, les besoins sociétaux, les formes de solidarité sociétale, à y définir ses modes d'implication solidaire et à s'y engager.

Source : Plateforme, « Finalités et objectifs généraux de la Plateforme et du Service Citoyen »



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2022